

LA GALERIE
DU MEUBLE
SOLDE BI-ANNUEL
VOIR PAGE A 7

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

QUÉBEC, SAMEDI 17 JANVIER 1981
85e année, no 18 136 pages 9 cahiers

édition samedi/dimanche

Livraison à domicile (6 jours) \$1.60
Iles de la Madeleine Gaspé, - Percé - Abitibi 60¢ Québec 50¢

Otages: les E.-U. ont soumis le projet d'accord A l'Iran de répondre

WASHINGTON (d'après AFP et UPI) — Le texte de la proposition américaine d'accord sur les conditions financières de la libération des 52 otages américains a été transmis hier soir à Alger d'où il sera relayé à Téhéran, a annoncé un porte-parole

du groupe de travail sur l'Iran au département d'Etat.

Au terme de près de 11 heures de discussions, les représentants du département d'Etat, du département du Trésor et de douze banques américaines, ont mis au point ce texte qui

a été câblé à Alger. Le secrétaire au Trésor, M. William Miller a indiqué que ces discussions avaient permis de réaliser des "progrès importants".

"La raison pour laquelle nous essayons d'être aussi précis, a déclaré M. Miller, est que personne ne veut d'un accord qui soit vague et puisse avorter en raison d'un malentendu sur les sommes en jeu."

Dans les milieux officiels américains, on rappelait hier soir qu'aucun accord à proprement parler n'avait été conclu entre Washington et Téhéran.

La Maison-Blanche a fait état d'un "accord de principe" sur les conditions financières de la libération des 52 otages. L'Iran doit maintenant approuver le texte re-

digé hier à Washington et transmis le soir même via Alger, où se trouve le secrétaire d'Etat adjoint, Warren Christopher.

Le secrétaire au Trésor a précisé hier soir que ce texte était en fait une série de chiffres et de documents sur le montant des avoirs iraniens gelés par le président Jimmy Carter après la prise d'otages, le 4 novembre 1979. "Nous sommes toujours au stade où n'avons pas d'accord", a ajouté M. Miller.

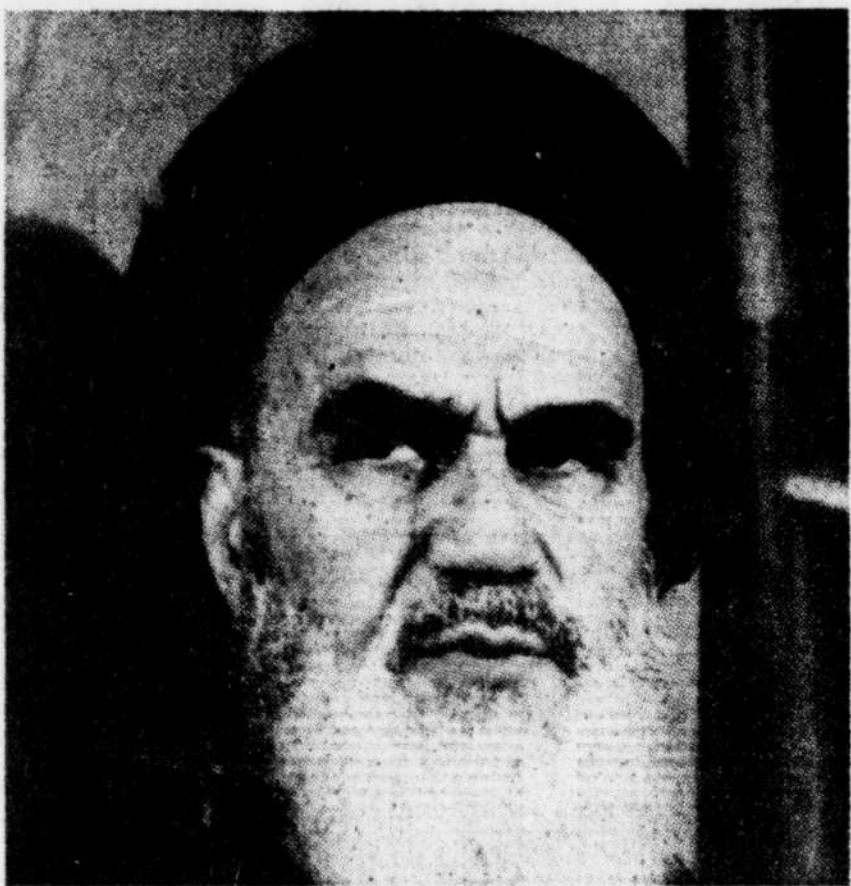
La chaîne CBS rapporte qu'un échéancier a été mis au point par les responsables américains dans l'éventualité d'une libération prochaine des otages. Une équipe médicale et administrative, dont l'ex-secrétaire d'Etat Cyrus Vance, se rendra à Wiesbaden en fin de journée

aujourd'hui pour rencontrer les otages, rapporte CBS.

Jusqu'à tard hier soir, le secrétaire au Trésor G. William Miller, s'est entretenu avec les banquiers américains et internationaux afin "de mettre les points sur les i et les

barres sur les t" selon les propos d'un responsable.

M. Miller a avoué hier soir que les banquiers ne s'entendent pas avec le gouvernement sur la somme des avoirs iraniens. Ils doivent se rencontrer de nouveau ce matin.



Khomeiny répond aujourd'hui.

Milieus financiers en effervescence

textes et photos en page A-2

L'Allemagne serait la première étape



Carter souhaite partir en beauté.



marcel
boutin

épargne-retraite

Lundi, dans LE SOLEIL

A compter de lundi, LE SOLEIL publiera le premier d'une série de dix articles sur l'épargne-retraite. Rédigée par M. Marcel Boutin, la série sur l'épargne-retraite fait le tour des avantages et des limites de ces régimes mis sur pied pour assurer nos vieux jours.



Aller à l'école trois mois plus jeune

Les pressions se font plus fortes pour abaisser de trois mois l'âge d'admission à l'école mais cela voudrait dire plus d'enfants en classes, donc plus de dépenses pour le ministère de l'Éducation. Damien Gagnon fait le point.

dossier, page B-1

Rendre sa mort utile par le don d'organes

par Elyette CURVALLE

Donner un peu de soi pour le mieux vivre des autres, quelle meilleure façon de rendre sa mort utile?

Une personne peut ainsi faire don de ses yeux, son cœur, ses reins, l'hypophyse, les osselets de l'oreille interne et les tympans, ainsi que la cloison nasale. Elle peut aussi faire don de son corps à la faculté de médecine, au département d'anatomie.

Les titulaires du permis de conduire peuvent à cette fin remplir l'annexe attachée à la formule. Ceux qui n'ont pas de permis peuvent s'adresser à un organisme tel que la banque d'yeux de Laval, la banque d'yeux de Québec, la Fondation canadienne des maladies du rein ou la société "Je veux grandir" (pour le don de l'hypophyse), afin de recevoir une carte de donneur.

Quant à ceux qui veulent faire

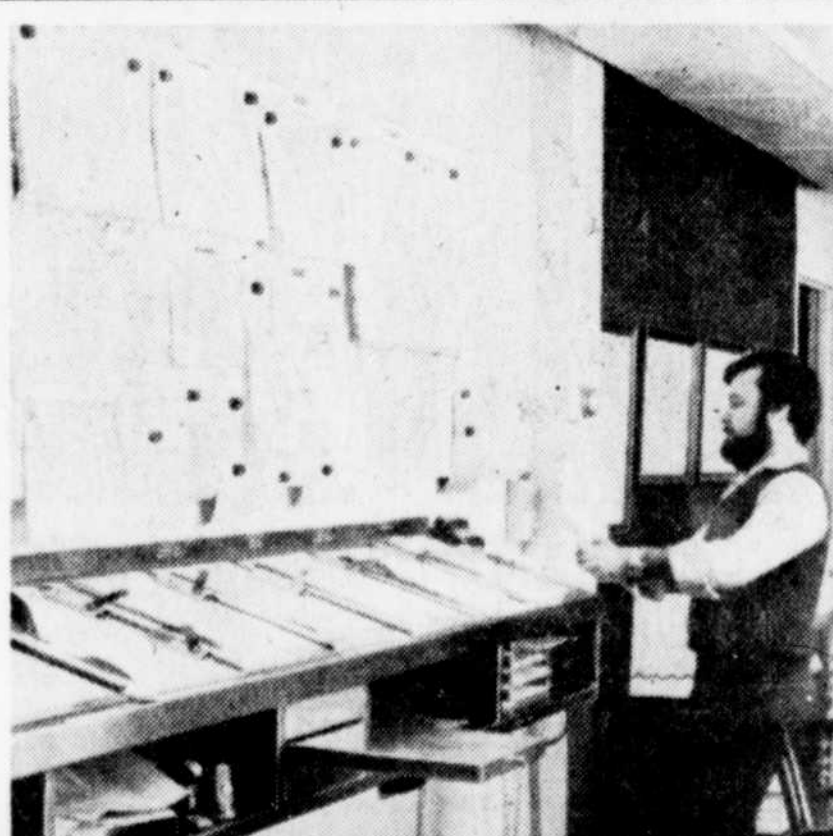
don de leur corps à la science, ils doivent, depuis deux ans, s'adresser au ministère des Affaires sociales plutôt qu'à l'université Laval (faculté de Médecine). C'est là, au 1075 chemin Sainte-Foy (10e étage) que sont distribuées environ 200 cartes de donneurs par mois.

Dans les hôpitaux, toutefois, la volonté de la personne décédée ne suffit pas et pour des raisons humanitaires, l'on demande toujours l'autorisation de la famille. C'est du moins ce qui se passe à l'Hôtel-Dieu de Québec où un docteur du département de greffe rénale constatait: "L'idéal serait que dans le cas d'une mort cérébrale constatée, la famille songe à proposer le prélèvement d'organes. En principe, si le médecin ou le personnel hospitalier en parle, les familles ne s'y opposent pas".

autres textes, page A-3



Londres
tourisme, cahier C



Ah! la météo!

Qui ne tend pas l'oreille lorsqu'on diffuse les prévisions de la météo? Malheureusement, la science météorologique n'obtient pas toujours un juste traitement des médias et Québec, révèle Claude Tessier, n'est pas la région la mieux pourvue en équipement scientifique.

sciences, page B-4

sommaire

Annonces classées	G-1 à G-16 et H-6 à H-10
Arts et spectacles	F-1 à F-10
Bandes dessinées	E-4
Bridge	G-15
Carrières et professions	B-8 à B-11 et E-12 à E-16
Décès	H-10 et H-11
Echecs	H-9
Economie-finances	B-5 à B-7
Editorial	A-6
Feuilleton	F-9
Habitat	A-14
Horoscope	H-9
La bonne chère	H-2 et H-3
Mot mystère	H-7
Mots croisés	G-3 et H-8
Où aller à Québec	F-9
Patron	G-4
Sciences	B-4
Sport	E-1 à E-5
Télévision	F-10
Tourisme	C-1 à C-7

météo

Dégagement graduel à Québec et dans l'est, maximum de moins 7 à moins 12. Demain, ennuagement et plus doux.

détails, page H-6

Explications sur les problèmes techniques

(D'après NYTNS et UPI) — Les milieux financiers internationaux ont vécu hier une journée d'intense activité en vue d'un dénouement prochain de la crise des otages américains détenus en Iran.

Tant à Washington qu'à Alger, représentants financiers et gouvernementaux se sont penchés sur les complexités d'un transfert de milliards de dollars d'avoirs iraniens, si Téhéran approuve les dernières propositions américaines pour la libération des otages.

Le président Carter a fait transférer à la Banque d'Angleterre une quantité d'or évaluée à près de \$1 milliard, permettant ainsi un transfert rapide à l'Iran dans l'éventualité de la libération des otages.

D'autre part, des fonds d'Etat, propriété de l'Iran, ont été vendus afin que cet argent puisse aussi être rapidement transféré en Iran.

Rencontre avec des banquiers

Des représentants de la Banque d'Angleterre et de certaines banques américaines, dont la Chase Manhattan, ont rencontré à Alger des représentants des départements d'Etat et du Trésor.

Pendant ce temps, à Washington, des représentants d'une douzaine de banques américaines ont rencontré les représentants gouvernementaux afin de discuter des complexités qui devront être suivies pour remplir les dernières offres que Washington vient d'envoyer à Téhéran. On ignore toutefois si le gouvernement américain a fait des pressions auprès des différentes banques pour qu'elles libèrent les fonds iraniens gelés pour garantir des prêts iraniens qui n'ont pas été remboursés. Mais dans une déclaration à la presse, le porte-parole du département d'Etat, John Trattner, a précisé que rien d'illégal n'avait été demandé aux différentes institutions bancaires.

Pendant que se déroulaient toutes ces tractations avec les milieux financiers, tant à Washington qu'à Alger, les diplomates, de leur côté, tentaient d'en venir à un accord avec l'Iran pour la remise d'une large proportion des avoirs iraniens gelés aux Etats-Unis par le président Carter depuis le mois de novembre 1979.

On estime ces avoirs iraniens gelés à près de \$9,5 milliards, dont plus de la moitié sous forme de dépôts bancaires. Les banques américaines sont préteuses à des banques et des compagnies iraniennes pour une somme totalisant près de \$3 milliards.

Au cas où l'accord final interviendrait entre Téhéran et Washington, des banquiers seront de faction toute la fin de semaine afin de régler le transfert des avoirs iraniens, selon un porte-parole de la Chase Manhattan.

Les sommes d'argent impliquées en échange de la libération des otages seront transférées dans un compte bloqué d'un pays tiers (en Algérie?) aussitôt que l'Iran aura accepté les dernières propositions américaines et que les otages seront libérés.

Des avoirs, des prêts et des intérêts

Parallèlement aux discussions politiques, les banquiers américains se sont entretenus toute la semaine avec des représentants iraniens, au sujet des prêts des banques américaines à des institutions iraniennes (pour une somme évaluée à \$3 milliards). Quel taux d'intérêt sera payé sur les avoirs iraniens alors qu'ils seront dégelés pour la libération des otages? Quel taux d'intérêt les Américains imposeront-ils sur l'argent prêté aux Iraniens et dont les remboursements retardent? Quelles sommes réclament les Américains comme garantie des remboursements sur les prêts aux Iraniens?

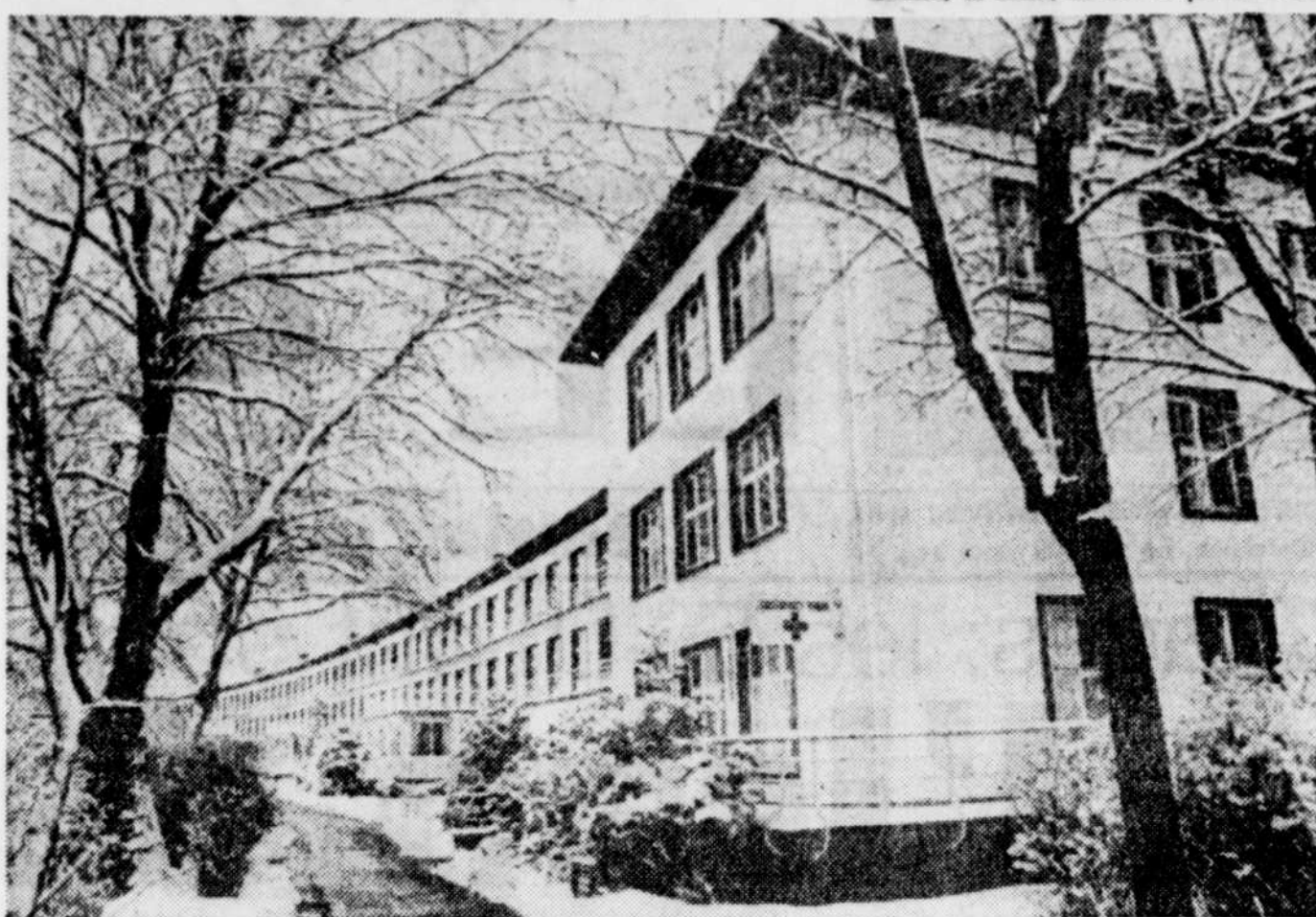
Toutes ces questions sont au cen-

tre des discussions entre les milieux financiers et les représentants iraniens. John Trattner, porte-parole officiel du département d'Etat, a fait savoir que les institutions bancaires américaines avaient fait preuve de "bonne volonté" et s'étaient montrées très "coopératives" dans un effort pour la libération des otages. Le porte-parole a cependant précisé qu'on ne demanderait pas aux banques et autres compagnies qui avaient logé des poursuites contre l'Iran, de faire "des sacrifices financiers".

Certaines sources affirment cependant que, si jamais des poursuites contre l'Iran devaient être abandonnées pour favoriser la libération des otages, c'est contre le gouvernement qu'on se tournerait pour des compensations.



C'est la Réserve fédérale américaine que se trouve réunie la plus grande quantité d'or au monde, appartenant aux Etats-Unis et à 70 autres nations étrangères. Il n'est pas difficile de croire que les lingots que l'on aperçoit sur cette photo valent plusieurs millions de dollars. C'est de cette Réserve fédérale à la Banque de Londres que le président Carter a autorisé un transfert d'une quantité d'or évaluée à près de \$1 milliard en vue de la libération prochaine des otages.



L'hôpital militaire américain de Wiesbaden près de Francfort, en Allemagne de l'Ouest, est sur un pied d'alerte en vue d'accueillir les 52 otages. C'est à cet hôpital qu'étaient arrivés les 18 otages libérés le 19 novembre 1979, de même que Richard Queen, libéré le 10 juillet, pour des raisons de santé.

Tout est en place à l'hôpital de Wiesbaden

par Michel CONRATH

WIESBADEN, Hesse (AFP) — Tout est prêt à l'hôpital de Wiesbaden et à la base "Rhin-Main" proche de Francfort, aussi bien du côté des autorités américaines que des médias, pour accueillir les otages libérés d'Iran.

Quatre "C-9 Nightingale" — des "DC-9" version militaire spécialisés dans les missions de rapatriements sanitaires — peuvent prendre l'air à tout moment pour aller chercher les otages. Leur rayon d'action ne leur permet pas de se rendre sans escales à Téhéran, mais ils pourraient voler directement de Francfort à Alger.

A une vingtaine de kilomètres de la base "Rhin-Main" — dont les avions utilisent les mêmes pistes que le plus grand aéroport civil de RFA — le personnel de l'hôpital de Wiesbaden a pris ses dispositions pour recevoir les diplomates libérés, ce qu'il a déjà fait pour 14 d'entre eux en novembre 79 et juillet 80. Avec 220 lits, il s'agit du plus important établissement hospitalier dont disposent les Etats-Unis en dehors de leur territoire.

Dispositif impressionnant

Dans le même temps, les trois grandes chaînes de télévision américaines ont mis sur pied un dispositif impressionnant pour pouvoir retransmettre en direct aux Etats-Unis cette arrivée tant attendue.

Près de 100 techniciens et journalistes de "CBS", "NBC" et "ABC" campent littéralement depuis plus d'un an dans les étages supérieurs de l'hôtel "Sheraton" d'où on peut voir les pistes d'atterrissage de l'aéroport de Francfort. Dans leurs chambres, les lits disparaissent derrière tout un bric-à-brac de câbles, magnétoscopes, moniteurs et autres instruments électroniques. Faute de place, des téléscripteurs ont été logés dans les toilettes. "Je quitterai sans regret cette prison de luxe", confie une secrétaire d'"ABC".

Des caméras et des téléphones reliés directement à New York et Washington ont été installés à quelques mètres de l'endroit où les otages descendront de l'avion ainsi que devant l'hôpital de Wiesbaden. Si le temps le permet, des hélicoptères sont prévus pour suivre leur vol de Francfort à Wiesbaden.

Les images reçues par les antennes disposées sur le toit du "Sheraton" iront à l'émetteur de la Poste fédérale allemande sur la montagne du Goldberg toute proche, et de là par satellite à travers l'océan Atlantique. Paradoxe de la technique, la station de langue anglaise "AFN" (American Forces Network) destinée aux plusieurs dizaines de militaires américains et à leurs familles de la région de Francfort, ne pourra pas retransmettre en direct cet évé-

nement, dont les images devront lui être renvoyées d'Amérique.

Dès que l'imminence de l'arrivée des otages sera confirmée, des hauts fonctionnaires du département d'Etat et des spécialistes de la CIA sont attendus à Wiesbaden, avec leurs instructions propres. Les jour-

nalistes seront probablement tenus à distance respectueuse. Un porte-parole du département d'Etat doit cependant calmer leur curiosité au cours d'une conférence de presse dans les locaux de la "Linsey Air Station" de Wiesbaden, à quelques centaines de mètres de l'hôpital.

Fanfares et cloches, mais...

WASHINGTON (d'après AP et UPI) — Les cloches sonneront et les fanfares retentiront lorsque les 52 otages américains en Iran seront libérés, mais les retrouvailles familiales n'auront pas lieu immédiatement.

Après plus de 14 mois de captivité, les otages passeront leurs premiers moments de liberté dans une sorte de "salle de décompression". Selon les responsables du département d'Etat, les otages seront conduits dans un endroit calme, probablement l'hôpital de l'armée de l'air à Wiesbaden (Allemagne de l'Ouest), où ils séjourneront entre cinq et sept jours avant de regagner les Etats-Unis pour retrouver leur famille.

Les autorités demanderont aux familles de ne pas se rendre en Allemagne. "Les otages qui ont été relâchés avant eux nous ont dit qu'ils avaient besoin de davantage de temps pour rassembler leurs esprits, pour se rendre compte qu'ils étaient bien libres avant de connaître le choc émotionnel du retour".

Si les médecins et les psychiatres considèrent que les otages sont en forme physique et psychologique, ils les laisseront partir pour les Etats-Unis. Les retrouvailles avec les familles se feront en privé, avant les cérémonies d'accueil.

"Nous pensons qu'il leur faudra plusieurs jours pour se réadapter avant que le pays les accueille officiellement", déclarait-on de bonne source.

Ensuite, les otages et leurs familles seront conduits à la base aérienne d'Andrews, dans le Maryland, où ils seront officiellement accueillis par le président. "Nous prévoyons une cérémonie très émouvante mais il n'y aura pas de défilés", précisait-on.

Un expert en counseling familial

M. Charles R. Figley, directeur de l'Institut de recherche familiale à l'université Purdue aux Etats-Unis, a offert ses services aux otages et à leur famille. Il propose de se rendre en Allemagne de l'Ouest dès la libération des otages.

M. Figley est d'avis que la réunion des otages avec leur famille devrait se faire le plus tôt possible après leur libération. L'idéal serait, selon lui, que cette réunion ait lieu en Allemagne de l'Ouest, là où débarqueront les otages. "Si toutes les familles ne peuvent s'y rendre, alors que personne n'y aille, car un otage qui ne serait pas accueilli par les siens pourrait être traumatisé", soutient M. Figley.

Par ses propos, le psychologue contredit ceux du département d'Etat qui a conseillé plus tôt aux familles de ne pas se rendre en Allemagne.

Charles Figley fait partie d'une équipe d'urgence de 22 membres, formée l'an dernier à la suite de la prise d'otages. Ce groupement se nomme "Familles en détresse".



C'est la Banque centrale d'Alger qui, selon toute vraisemblance, sera la tierce partie qui recevra les milliards de dollars qui seront remis à l'Iran en échange de la libération des otages.

La réaction des familles reste extrêmement prudente

WASHINGTON (AFP) — Les familles des 52 otages ont accueilli hier soir, avec prudence l'annonce de la conclusion d'un accord de principe entre Washington et Téhéran.

"C'est la plus longue semaine que j'ai jamais vécue", a déclaré Carol Ellgedge, sœur de l'un des otages. "J'ai l'impression d'avoir été sur un bateau et d'arriver enfin à bon port", a dit de son côté Mme Louisa Ken-

nedy, porte-parole de l'organisation "Flag", regroupant les familles des otages. "Mais cette croisière aura vraiment été un cauchemar", a-t-elle ajouté.

De tous les Etats-Unis, les réactions des familles sont les mêmes: espoir. Mais on n'ose y croire tant que les otages n'auront pas été physiquement libérés. "Nous sommes déjà passés par là souvent", a fait remarquer la sœur de Mme Kathryn

Koob, l'une des deux femmes otages, faisant allusion aux précédentes ru-mours de libération proche. "Je n'y croirai que quand je le verrai", a dit de son côté l'épouse du colonel Charles Scott.

La femme du consul général Richard Morefield a exprimé le même sentiment: "Nous touchons du bois, mais nous sommes pleins d'espoir. Le climat est très tendu dans la famille, mais il y a de la joie dans l'air".

1930  1980

COLLÈGE DES JÉSUITES



AUJOURD'HUI COMME HIER...

- Un enseignement de qualité
- Une présence attentive aux besoins des étudiants
- Une variété d'activités sportives et culturelles

Pour recevoir le prospectus ou faire une demande d'admission, téléphoner ou écrire à:

COLLÈGE DES JÉSUITES

1150, boul. St-Cyrille ouest, Québec, G1S 1V7
681-0107, poste 46

LOTO-PROVINCIAL
2,462,125
MINI-LOTO
687,670
LOTO 6/36
5-12-18-20-23-24
numéro
complémentaire: 17
LA QUOTIDIENNE
(tirage de vendredi)
7-5-1

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 12h00

RENSEIGNEMENTS **REDACTION**
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.



Le Soleil, Reynold Lavoie

"C'est beau de la part des donneurs", dit Thérèse Bolduc, de Québec, il me semble que je vais être libérée."

"C'est beau de la part des donneurs" (Thérèse Bolduc)

par Elyette CURVALLE

Petite et frêle, un peu pâle encore mais souriante dans le fauteuil près de son lit d'hôpital, Thérèse Bolduc, de Québec, est la 178^e "greffée" du département de greffe rénale de l'Hôtel-Dieu.

Elle a subi son opération le 8 janvier dernier, en même temps que Jean-Marie Labbé, 49 ans, de Victoriaville et Gilles Marois, 29 ans, de Saint-Augustin de Portneuf.

Comme eux, elle était en hémodialyse, c'est-à-dire qu'elle venait deux fois par semaine à l'hôpital pour un traitement qui durait cinq heures chaque fois. "Il me semble que je vais être libérée", dit-elle quelques jours après son opération. "Quand tu penses que ça fait vivre quelqu'un, c'est beau de la part des donneurs", ajoute-t-elle, rendant ainsi hommage à ce (cette) donneur(euse) anonyme qui va l'aider à mieux vivre, sinon à vivre.

Don de vie anonyme

L'anonymat est de rigueur ici. Pour des raisons psychologiques et humaines compréhensibles, même si l'on ne peut que rendre hommage à ceux qui, en mourant, ont pensé à ceux qui continuent à vivre.

Le 8 janvier, il y avait trois reins à l'Hôtel-Dieu. L'un venait de Montréal, deux autres avaient été prélevés sur place et les receveurs les plus compatibles étaient justement traités ici.

Quelques heures plus tard, les reins avaient recommencé à remplir leur fonction.

Dans la chambre opposée, M. Raoul Lamy, de Victoriaville, se remet d'une nuit de Jour de l'An très spéciale. Après 140 séances de dialyse, à raison de six heures par jour, trois jours par semaine, on lui a annoncé le 31 décembre qu'un rein devait arriver de Montréal. Après la série de tests né-

Hôtel-Dieu de Québec Un record: trois greffes du rein en un seul jour

par Elyette CURVALLE

Le 8 janvier dernier, trois greffes du rein ont été réalisées à l'Hôtel-Dieu de Québec. Si ce n'est pas une première, la greffe rénale étant devenue une intervention courante, en faire trois dans la même journée est plus exceptionnel. Les raisons? La pénurie de reins et les exigences de compatibilité au niveau des antigènes entre donneur et receveur.

La fragilité du rein, sa dégénérescence rapide qui fait qu'il doit être prélevé sans délai sur des personnes dont la mort cérébrale a été constatée mais dont le cœur continue à battre, la nécessité de trouver rapidement le receveur dont les tests de sérums correspondent le mieux à ceux du donneur, font que la greffe du rein est une course contre la montre où toutes les heures comptent.

Un rein prélevé peut en effet être conservé 24 heures dans des conditions spéciales, trois jours au maximum entre le moment où l'on arrête la circulation sanguine et celui où on la rétablit.

Idéal: la greffe entre jumeaux identiques

Le problème de temps ne se pose pas lorsqu'il s'agit de prélever sur un donneur vivant, les deux opérations (prélèvement et greffe) étant menées successivement, dans la majorité des cas. Toutefois, seulement 10 pour 100 environ des greffes rénales se font à partir de donneurs vivants, la plupart du temps un frère ou une sœur.

C'est ainsi que sur 178 greffes réalisées depuis 1972 à l'Hôtel-Dieu de Québec, 11 reins seulement provenaient de donneurs vivants.

Dans 90 pour 100 des cas, ce sont des reins de personnes décédées qui sont greffés, un donneur aidant ainsi à vivre deux receveurs.

S'il n'y a pas plus de greffes à partir de donneurs vivants, c'est que, en premier lieu, tout le monde n'est pas prêt à subir une opération majeure (plus sérieuse encore et plus douloureuse pour le donneur que pour le receveur). Par ailleurs, la compatibilité idéal-

le est entre deux jumeaux identiques, situation, somme toute, peu courante. Dans ce cas, le receveur n'a même pas besoin de prendre, sa vie durant, comme c'est le cas pour les greffés, des médicaments pour lutter contre les rejets de greffons (cortisone et Imuran).

Le seul problème qui peut se poser est une récurrence de la maladie originale.

"La politique de donneur vivant est très variable, fait remarquer le Dr Jean-Guy Lachance, néphrologue à l'Hôtel-Dieu. On recherche généralement un donneur parmi les frères et sœurs dont les antigènes HLA sont identiques, mais il n'y a pas forcément plus de similitudes entre eux qu'avec le rein d'un donneur étranger."

Le Dr Jean-Guy Lachance est l'un des membres de l'équipe d'urologie-néphrologie de l'Hôtel-Dieu. Une équipe qui ne se limite pas aux trois urologues et aux deux néphrologues qui la composent mais qui implique des membres d'un peu tous les services de l'hôpital, sans parler du service de la recherche du Centre hospitalier de l'université Laval qui joue aussi un rôle important.

La greffe: un mode de traitement

Selon le Dr Lachance, la greffe rénale est un mode de traitement au même titre que la dialyse: hémodialyse grâce au rein artificiel et dialyse péritonéale.

Il faut savoir que le rein, organe essentiel à la vie, effectue un travail de filtration et de régularisation du volume et de la composition des liquides dans l'organisme, le débarrassant ainsi des substances toxiques qui l'empoisonneraient.

Lorsque les reins cessent de fonctionner, il faut suppléer, par une filtration artificielle ou par la greffe d'un rein en bonne santé, à cette défaillance mortelle.

Une maladie qui coûte cher

Actuellement au Québec, plus de 526 personnes (chiffre relevé en décembre 1979 par le ministère des Affaires sociales) sont en hémodialyse. C'est-à-dire qu'elles subissent, dans l'un des sept centres de la province qui ont un rein

artificiel (plus rarement chez elles) des traitements qui durent de quatre à six heures chacun, à raison de deux ou trois fois par semaine.

Chaque traitement coûte au gouvernement \$125 environ, coût du personnel et des fournitures (les filtres en particulier, ce chiffre n'inclut pas les honoraires des médecins).

Ce sont \$10 millions qui ont été dépensés en 1978 par le MAS, ces \$10 millions incluant les honoraires des médecins et les frais de transplantations, en comptant un mois d'hospitalisation.

L'insuffisance rénale coûte donc très cher. Plus de \$10 millions pour traiter moins de 1 pour 100 de la population du Québec paraît énorme. Pourtant, ces soins sont essentiels à leur survie.

Sur ces 526 personnes en dialyse, une centaine environ ont des chances de subir une greffe dans l'année. C'est en effet autour d'une centaine que tourne le nombre de greffes effectuées annuellement au Québec. L'Hôtel-Dieu en fait 30 à 35 en moyenne par an. Les cinq centres de Montréal et le Centre hospitalier de l'université de Sherbrooke se partagent le reste.

"Pour répondre à la demande, constate le Dr Lachance, il faudrait pouvoir faire une cinquantaine de greffes par année à l'Hôtel-Dieu."

De son côté, Julie Désy, du MAS, souligne qu'on devrait pouvoir récupérer 150 reins si le public et le personnel hospitalier étaient plus sensibilisés aux besoins existants.

Les avantages d'une greffe par rapport à la dialyse? Lorsque le greffon n'est pas rejeté (un rejet se produit en général lors des premiers trois mois suivant la greffe) et s'il est opérationnel, le malade peut avoir un mode de vie plus complet, sans les incessantes séances de dialyse et le régime sévère qui l'accompagne. Par contre, si le greffon est rejeté, les traitements de dialyse sont repris et une seconde greffe peut-être éventuellement tentée.

Tous les reins ne viennent pas forcément de la région où a lieu l'intervention. C'est ainsi qu'un rein prélevé à Québec peut être envoyé par taxi à Montréal si le receveur idéal réside dans la ré-



Le Soleil, Reynold Lavoie

M. Raoul Lamy. Le 1er janvier à 0h10, il avait un rein neuf. Une manière très spéciale de commencer 1981: sur la table d'opération.

gion de la métropole. Chacun des centres conserve les résultats des tests des sérums de tous les patients en dialyse de la province, voire de l'extérieur du Québec et peut ainsi envoyer l'organe prélevé vers le centre qui traite le patient le plus compatible.

Une telle compilation nécessitait le secours de l'ordinateur et c'est maintenant chose faite puisque, pour la première fois au Canada, l'un de ces appareils est utilisé pour assortir les donneurs de reins aux patients en attente d'une greffe, réduisant ainsi le temps d'attente de plusieurs années à quelques mois.

Situé au Toronto General Hospital, l'ordinateur comporte une banque de renseignements portant sur environ 1,000 patients répartis à travers le Canada, constituant de ce fait un lien crucial entre les centres du greffe du pays.

Jusque-là, comme cela se fait encore à l'Hôtel-Dieu, c'est le personnel qui traitait à la main, les dossiers des donneurs et des receveurs en puissance et tentait ainsi de trouver des couples compatibles.



Le Soleil, Reynold Lavoie

Jean-Marie Labbé de Victoriaville et Gilles Marois de Saint-Augustin de Portneuf. Opérés le 8 janvier après deux ans de dialyse.

Un embâcle bloque la navigation à Sorel

MONTREAL (PC) — La circulation maritime était toujours bloquée hier midi entre Trois-Rivières et Sorel, à la suite de la formation d'un embâcle sur le fleuve Saint-Laurent.

Le porte-parole de la Garde côtière can-

nadienne, M. Jean-Louis Bibeau, a indiqué que deux brise-glace, le Pierre-Radisson et le d'Iberville, travaillaient à débloquer la voie.

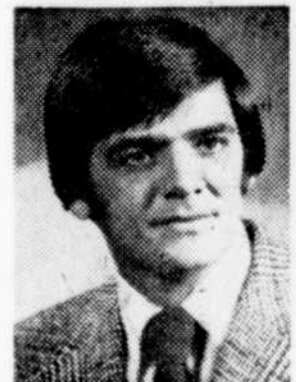
Selon M. Bibeau, la situation pourrait être

rétablie au cours de l'après-midi.

Par ailleurs, la navigation entre Montréal

et Sorel est autorisée depuis jeudi soir.

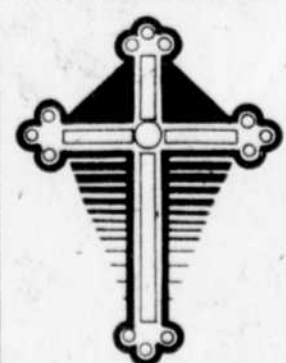
RIA PERFECTIONNEMENT "LA FISCALITE"



Marcel Roberge, r.i.a., c.g.a.

La Corporation Professionnelle des Comptables en Administration Industrielle du Québec (section Québec) annonce que M. Marcel Roberge, r.i.a., c.g.a. responsable de la fiscalité pour la firme Maheu, Noiseux, Roy et Associés, de Lévis sera l'animateur de la session de perfectionnement. Le sujet: "Comment retirer d'avantage de profit de capital" 26 et 27 janvier (18h30 à 21h30) au Pavillon de Konnick, salle 1A, université Laval. (ANN)

EGLISE CATHOLIQUE ANGLICANE



Je crois en l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique.

Renseignements EGLISE ST-PIERRE Rév. T. Blizard - 647-1811 PASTORALE DU MARIAGE 843-8325



COIFFURE 1071, avenue des Erables Québec

Une ambiance simple Un seul coiffeur Jean-Claude de Neuville



PERMANENTE - BALAYAGE - COUPÉS et SÉCHÉS SANS MISE EN FORME

Le TUB est ouvert du mardi au vendredi Le dernier rendez-vous est à 18h30 tous les soirs. 647-1836

Propriétaires d'immeubles TP6 1980 "PRODUITS sur ordinateur" SYSTEMATIQUE LTEE 522-2081 55, chemin Ste-Foy, Québec

RÉDACTION DE DOCUMENTS Votre organisation doit-elle produire un rapport, un mémoire, une étude ou tout autre document d'importance? Pour un résultat efficace et impeccable, confiez ce travail à des professionnels. Pour tout renseignement: Service de rédaction C.P. 9065, Ste-Foy, Qué. G1V 4A8

BRASSERIE A VENDRE A Québec, chiffre d'affaires environ \$300,000. 225 places. Etablie depuis plus de 50 ans. Ecrire à: Dépt 4534 - Le Soleil 390, St-Vallier est Québec, Qué. G1K 7J6

Après une tournée triomphale à Caracas (Vénézuëla), Munich (Allemagne), Cannes (France) et avant ses prochaines expositions à Los Angeles (Californie) et New York (N.Y.)

L'illustre artiste-peintre québécois de réputation internationale

ISTVAN PORUBSZKY

vous invite personnellement à L'EXPO-VENTE de ses œuvres récentes Samedi et dimanche les 17 et 18 janvier 1981 de 10h à 21h L'artiste sera présent

AUBERGE DES GOUVERNEURS Salon de Callières 3030, boul. Laurier Ste-Foy, P.Q. Conditions: comptant ou Chèque.



Le recteur fera le point sur une foule de sujets

A l'aube de la nouvelle année, le recteur Jean-Guy Paquet, de l'université Laval, fera le point sur divers sujets d'actualité, mardi midi.

C'est en effet au cours d'une conférence de presse qui sera donnée dans le cadre de l'assemblée mensuelle du conseil universitaire qu'il révélera à quel point en est rendue l'analyse du rapport du Comité d'étude sur la condition féminine "L'université Laval au féminin".

C'est aussi à ce moment que le recteur fera savoir à quel stade en est rendu le projet de pourvoir de l'université d'un ombudsman.

Autre sujet de préoccupation du recteur: le rapport triennal de planification.

Y sera-t-il question du mémoire déposé par le Syndicat des professeurs de l'université Laval en réponse aux constatations du rapport de la Commission d'étude sur l'avenir de l'université Laval? La chose est possible: on s'attend d'ailleurs à ce que le document soit soumis au conseil universitaire, mardi.

Fou Ernest Lepage

L'université du Québec à Rimouski est en deuil d'un botaniste de réputation internationale qui a exploré le bassin de la baie James, l'Ungava, l'Alaska et l'Est du Québec: l'abbé Ernest Lepage.

Docteur honoris causa de l'UQAR, l'abbé Lepage est récemment décédé, à l'âge de 75 ans, après avoir enseigné pendant quelque quarante

ans à Rimouski. Il a décrit pour la science 152 nouvelles plantes, dont 121 furent découvertes par lui-même. Le résultat de ses recherches s'étend sur quelque 2,000 pages de renseignements scientifiques réparties en 64 publications.

Bon sang

On attend plus d'un millier de donneurs à des collectes de sang de la Croix-Rouge qui auront lieu, au cours des prochains jours, à l'université Laval.

Elles auront lieu au pavillon Pouliot, le 20 janvier; au pavillon des sciences de l'administration, et à la faculté de foresterie et de géodésie, le 21; au pavillon De Koninck, le 22; au Pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS), le 23 et au pavillon Comtois, le 26.

Chaire d'assurance

La compagnie d'assurance "La Métropolitaine" vient de verser une somme de \$2,000, dernière tranche d'une contribution totale de \$10,000 à la chaire d'assurance de l'université Laval.

l'environnement

par Raymond GAGNE



Festival de pêche en mai

Du 13 au 19 mai 1981, la Société Kabir Koukat tiendra son "Festival de pêche en ville". L'événement aura lieu sur les bords de la rivière Saint-Charles à la hauteur du parc Chauveau. La société qualifie cette activité de "grand ralliement de sensibilisation et de participation" aux abords d'un cours d'eau qui offre de nombreuses possibilités de récréation en milieu urbain. L'arena de Neuchâtel sera le lieu de ralliement. On en profitera pour enseigner au-delà de 15,000 truites. Il y aura spectacle et danse tous les soirs. Plus de 200 prix seront décernés aux pêcheurs. On y présentera des films. On y tiendra des concours divers comme la pêche au lancer léger, le montage de mouches, etc., etc. Les enfants auront leurs activités propres. Enfin, une exposition présentant une quarantaine de kiosques offrira à la population, l'opportunité de se renseigner tant sur les activités de la Société Kabir Koukat que sur les diverses possibilités d'utiliser la rivière Saint-Charles pour se divertir.

Pollueur important

Le véhicule moteur est un pollueur important. Il est responsable pour au moins 40 à 50 pour 100 de la pollution atmosphérique au Canada. Une étude récente démontre qu'en Ontario, 75 pour 100 des véhicules moteur émettent plus de gaz polluants que devraient le permettre les équipements antipollution incorporés à ces véhicules. Il ne suffirait, pourtant, que d'un simple ajustement pour réduire ces échappements. Ce que la plupart des automobilistes oublient de faire réaliser quand ils vont chez leur garagiste.

Le chloro-fluoroalcane

Le terme désodorisant ne s'applique pas uniquement au désodorisant pour assises comme tentent de le laisser croire plusieurs fabricants. Il s'applique pour tout vaporisateur d'équipements, de désodorisants et d'antisudorifiques. C'est la précision que le ministre de l'Environnement, John Roarty, et celui de la Santé et du Bien-être, Mme Monique Bégin, veulent faire accepter par les producteurs et la population. Les deux ministres ont en effet proposé une modification au règlement entré en vigueur le 1er mai 1980, lequel interdit l'emploi du chloro-fluoroalcane dans les vaporisateurs de laques, de désodorisants et d'antisudorifiques. Donc, à partir du 1er février 1981, les chloro-fluoroalcane seront interdits dans tous les désodorisants corporels produits ou importés au Canada.

On soupçonne les chloro-fluoroalcane de détruire lentement la couche d'ozone stratosphérique qui nous protège des rayons ultraviolets du soleil. L'incidence accrue de ces radiations provoquerait des cancers de peau.

Les pluies acides

Le directeur technique de Heritage Canada, Martin Weaver, déclare que les édifices du parlement à Ottawa sont victimes de "la plus extraordinaire destruction architecturale" qu'on ait vue jusqu'à maintenant. Les acides combinés avec le sel forment des particules cristallines qui se logent dans les minuscules pores de la pierre. Leur expansion crée une pression grandissante qui conduit à la désagrégation graduelle de la matière minérale. Il en est de même pour le mortier qui soude les pierres. Selon l'expert en maçonnerie du ministère des Travaux publics, Keith Blades, les retombées acides causent pour un milliard de dommages aux édifices chaque année au Canada.

Objection à Stables

Déjà, un mémoire de la société pour vaincre la pollution de la région Terrebonne-Groulx, présentée au conseil municipal de Blainville, réclame l'abandon du projet Stables. SVP préconise l'installation de Stables près des industries qui produisent les déchets toxiques. Elle se dit par conséquent en faveur de l'érection d'une usine de traitement près des raffineries de l'est de Montréal et dans les régions "où l'on produit le plus de déchets toxiques au Québec", soit la région de Beauharnois et de Shawinigan.

Encore la dioxine

La présence de dioxine dans les eaux des Grands Lacs semble réelle si on tient compte d'une entente que viennent de conclure le Canada et les États-Unis. Cette entente vise à conduire à l'identification et à l'élimination des sources de déversement de cet agent hautement toxique dans les eaux des Grands Lacs. La dioxine est un sous-produit chimique qui sert, entre autres choses, à produire deux pesticides. Une minime quantité de dioxine peut causer la mort. On la soupçonne également de causer le cancer. Des scientifiques canadiens ont récemment découvert des traces de ce produit dans les coquilles d'œufs des goélands qui se nourrissent des poissons des Grands Lacs. Les deux producteurs actuellement identifiés sont Dow Chemical de Midland, au Michigan et Hooker Chemical de Niagara Falls, dans l'État de New York.

L'ENCOIGNEURE

Solde

d'échantillons de plancher

Seuls les échantillons de plancher arborant une étiquette rouge sont en solde. Livraison gratuite dans toute la province. Meubles québécois et canadiens d'inspiration traditionnelle signés Le Bahutier. Mobilier contemporain et accessoires de décoration d'appoint... Lampes, carpettes, peintures, etc.

1360, Notre-Dame, Ancienne-Lorette
G2E 3A6 - 871-3121

Découvrez et explorez pleinement votre potentiel

grâce au cours

Dale Carnegie



Gilles Viziau

Vous développerez:

- La confiance en vous-même
- La facilité à parler en public
- L'habileté à transiger avec les gens
- Un meilleur contrôle de vous-même
- Une communication plus efficace
- La maîtrise de la tension et des soucis
- Votre courage et votre pouvoir d'action

Commencez dès maintenant à développer l'habileté qui vous permettra d'être la personne que vous avez toujours rêvé d'être.

PARTICIPEZ DONC SANS FRAIS A UNE SOIREE D'INFORMATION

Le mardi 20 et le mercredi 21 janvier 1981 à 20h au Château Frontenac

Approuvé par le ministère de l'Éducation du Québec. Permis # 749749. Présenté par E.J. Glowka & Ass.

structura fait épargner 43% du taux d'intérêt à la PME qualifiée

Par sa rapidité d'exécution et de livraison, structura permet aux PME de qualifier leur projet de construction dans le cadre du programme d'OBLIGATION pour l'EXPANSION de la PETITE ENTREPRISE et d'épargner 43% du taux d'intérêt en vigueur.

AGISSEZ DÈS MAINTENANT, IL NE VOUS RESTE QUE QUELQUES JOURS.

Faites connaissance avec le représentant structura. Il connaît vos problèmes et les solutions qui vous redonneront le goût des affaires.

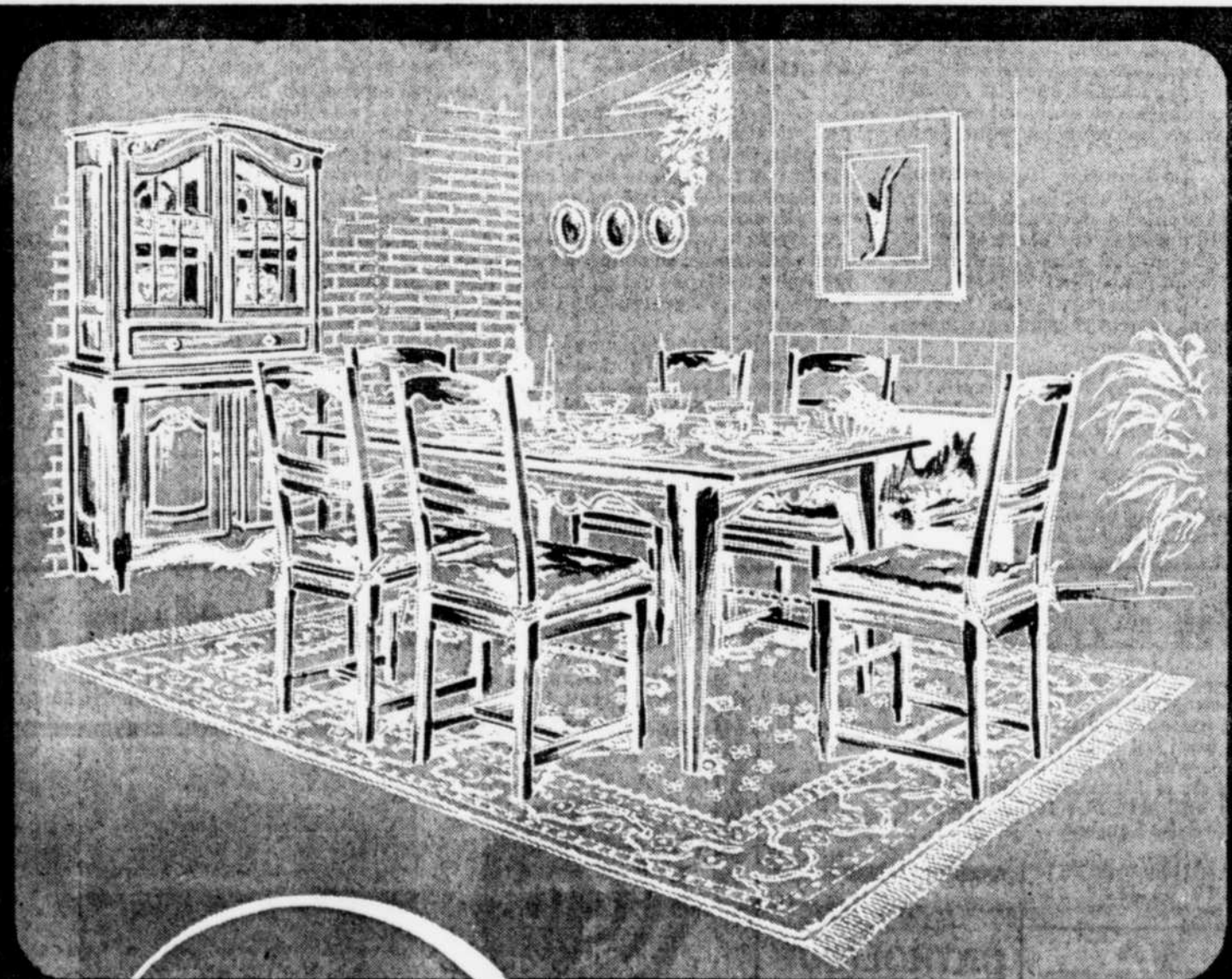


Nous relevons le défi des années 80

structura

bâtiments d'acier d'aujourd'hui

1215, Chemin Industriel, Bernières, Québec (418) 831-2242



CASAVANT

La fine table présentée sur un meuble de la collection Bois-Fleury, n'est-ce pas un art de vie consommé traditionnellement vôtre?

table, chaises, bahut et vaisselier: de la collection Bois-Fleury

A La Maison Casavant

vous découvrirez entre autres la célèbre collection Calèche, signée Grange

• 900, rue Girouard est. St-Hyacinthe, (514) 773-1457 ou 866-8120

• 206, rue St-Paul ouest, Montréal (514) 845-7118

• 6, côte de la Fabrique, Québec (418) 692-1272

Le futur pharmacien se veut un conseiller

par J.-Claude RIVARD

Les meilleurs remèdes ne sont pas nécessairement les plus complexes ni les plus dispendieux; de l'aspirine, de l'eau, du repos et l'emploi d'un humidificateur valent souvent mieux qu'un arsenal de pilules, de pastilles, de sirops et de suppositoires pour guérir grippes, maux de gorge et congestions nasales; les meilleurs laxatifs sont ceux que l'on retrouve dans ses céréales du matin; avec une alimentation équilibrée, pas besoin de vitamines en bouteille pendant l'hiver.

Ce genre de conseils ont été donnés à des centaines de consommateurs qui ont défilé, jeudi, devant les quatre kiosques d'information aménagés à Place Laurier par les étudiants de l'École de pharmacie de l'Université Laval.

Pareils conseils venant de jeunes gens et de jeunes filles qui se préparent à devenir "vendeurs de pilules" en a surpris beaucoup. Mais justement, pareille manifestation qui se tenait à Québec, en même temps qu'au Mail Champlain de Brossard, au Carrefour La-

val, de Laval, ainsi qu'à la Plaza Alexis-Nihon, de Montréal, avait pour but de noyer le mythe du "pharmacien-vendeur de pilules". On entendait démontrer que le pharmacien est surtout et avant tout un conseiller du consommateur. Cette journée d'éducation populaire marquait le prélude du congrès annuel de l'Association des étudiants en pharmacie du Québec, avec le concours d'étudiants des universités Laval et de Montréal.

À Québec, le directeur de l'École de pharmacie, M. Jacques Dumas, s'est lui-même mêlé aux étudiants pour répondre aux questions des gens.

M. Dumas se félicite de l'expérience. Ses étudiants se sont concrètement initiés à leur rôle futur: celui de conseiller. Quant à ces derniers, ils ont été surpris de constater l'énorme intérêt des personnes qui leur ont rendu visite. Leur emballement comporte cependant un revers: en fin de journée, ils n'avaient plus de voix, tant ils avaient parlé.

Saviez-vous que le bégonia, le caladium, le

dieffenbachia, le philodendron, le gui, le poinsettia et l'azalée sont des plantes dangereuses? Saviez-vous que la consommation de tiges de pommes de terre et de feuilles de rhubarbe peut empoisonner l'organisme? Saviez-vous aussi qu'il faut se méfier de la digitale, de la gloire du matin, de la jacinthe, de la jonquille, du lis et du muguet, autant que de l'herbe à puce?

Les gens qui ont visité Place Laurier l'ont appris. Ils ont aussi appris que si jamais un enfant (peut-être aussi un animal) en consomme, il faut aussitôt enlever la bouche, rincer la bouche, donner du lait ou de l'eau et consulter son pharmacien ou son centre régional antipoison (CHUL tél. 1-418-656-8090).

On a également pu apprendre qu'il est de prudence de garder dans son armoire à médicaments du sirop d'ipéca et du charbon activé, pour les cas d'urgence.

La grippe

Le kiosque traitant des rhumes et de la grippe avait tout pour provoquer le courroux des manufacturiers de produits phar-



La présence des étudiants en pharmacie a vivement intéressé le public, à Place Laurier.

maceutiques: à gauche, cinq ou six produits dont l'efficacité a été prouvée, dont l'aspirine et le sirop "Balmilil" DM; à droite, tout cet arsenal de produits (sirops, pastilles, vaporisateurs nasaux, suppositoires, etc.) que l'on retrouve en vente libre partout dans les pharmacies et annoncés à grands renforts de publicité, mais dont l'efficacité n'a jamais été prouvée à la satisfaction des pharmaciens, ou qui provoquent des effets secondaires.

Vitamines et laxatifs

C'est également sur les comptoirs des pharmacies que l'on retrouve appuyés de publicité, toute une variété de vitamines et bouteilles et de laxatifs aux effets les plus divers.

Les gens qui consomment régulièrement

des fruits, des légumes et de la viande n'ont pas besoin de ces vitamines, même en hiver. Leur alimentation leur en fournit suffisamment ont expliqué les étudiants en pharmacie.

Même chose en ce qui

concerne les laxatifs: une portion quotidienne de son pain ou ses céréales, de fruits et de légumes suffit si l'on sait adopter des habitudes régulières de vie, faire de l'exercice et... boire de l'eau!

"Je suis heureux de ma maison"

MAISONNEC

construite sous mes yeux".

Pour renseignements:

St-Jean-Chrysostome	(418) 839-6707
Québec	(418) 872-4610
Thetford Mines	(418) 338-4521
Pointe-au-Père	(418) 722-6313
Beauport	(418) 658-1201

Mini-page 1396

Policiers à Val-Bélair: décision à la fin février

par Marc LESTAGE

Le bureau du directeur du service de la sécurité publique, au ministère de la Justice du Québec, a indiqué au maire Yvan Dubé de Val-Bélair qu'il faudra sans doute attendre à la fin de février avant que le ministre ne se prononce sur la demande de suris pour la mise sur pied d'un service municipal de police dans cette ville.

La municipalité de Val-Bélair et sept autres villes du Québec de plus de 10.000 habitants avaient été mises en demeure par voie d'ordonnance gouvernementale de se donner un service policier municipal avant le 1er décembre 1980.

Hors, le conseil municipal de Val-Bélair a transmis récemment une résolution demandant qu'on lui accorde un délai de trois ans pour se conformer à cette directive. Le maire de Val-Bélair, M. Yvan Dubé, est le seul membre de ce conseil à prétendre qu'il est essentiel que l'on organise ce service dès 1981. Ses collègues espèrent que la dispense sera accordée par le ministre Marc-André Beaudet et qu'on évitera des frais aux contribuables dans le budget qui doit être présenté lundi soir prochain.

Le maire Yvan Dubé a expliqué, hier, au SOLEIL que selon lui "les contribuables devront de toutes façons payer ce service un jour ou l'autre et il n'est pas sûr de toutes façons que le ministre accordera la dispense qui est demandée". Selon le maire, si le ministre refuse la demande de suris les contribuables de Val-Bélair devront

payer les coûts d'un service de police en 1981. Dans cette hypothèse, aussi bien prévoir la dépense dans le budget poursuit le maire.

Selon un relevé effectué par le ministère, il semble qu'une seule des huit villes où l'on a ordonné l'organisation d'un service de police à compter de décembre 1980 prévoit des montants à cet effet dans son budget 1981. Il s'agit, selon le maire Dubé, de la municipalité de Saint-Luc près de Montréal qui se propose d'engager un seul policier au cours de 1981.

À Val-Bélair, le maire propose depuis plusieurs mois qu'on prévoit \$350.000, dont une partie pourrait être subventionnée afin d'engager le directeur du futur service et une équipe de policiers qui seraient en service durant huit heures le jour, au cours de 1981.

C'est actuellement la Sûreté du Québec qui assure la protection policière dans cette ville de la banlieue de Québec et les sept autres villes visées par l'ordonnance du printemps dernier.

UNE OFFRE SPÉCIALE QUE VOUS NE REVERREZ PAS SOUVENT

Sur présentation de ce coupon, la Boutique Le Mieux Pour Vous vous offre

GRATUITEMENT

JUSQU'AU 15 FÉVRIER

JUSQU'À 5 FEUILLES

DE PAPIER DE RIX

ÉCONOMIQUES

à l'achat de tout votre matériel de fabrication d'une lampe japonaise

+

ENSEIGNEMENT GRATUIT

POUR LA FABRICATION

POURQUOI TEINDRE VOS FRANGES ET RISQUER UN ÉCHEC?

Nous avons le plus grand choix de franges, de couleurs et de grandeurs variées, au Canada.

BOUTIQUE LE MIEUX POUR VOUS

290, rue de la Couronne, Québec

STATIONNEMENT DE 30 MIN. À LA PORTE

522-4980



Un choix judicieux pour étaler vos revenus exceptionnels et diminuer vos impôts.

La rente à versements invariables

La Fiducie du Québec offre une formule des plus intéressantes à l'intention de ceux qui reçoivent un revenu exceptionnel.

Une solution pratique

Cette rente a été conçue spécialement pour répondre aux préoccupations financières de ceux qui reçoivent une forte somme en quittant leur emploi, de ceux qui réalisent un gain de capital imposable ou récupèrent une déduction pour amortissement à la vente d'un

bien, et enfin de ceux qui perçoivent des revenus irréguliers, comme les artistes et les sportifs, par exemple.

Un contrat avantageux

Cette rente constitue en fait un contrat qui vous permet d'étaler un tel revenu sur un certain nombre d'années et d'en différer ainsi l'impôt.

Un placement intéressant

La rente à versements invariables de la Fiducie du Québec est un placement

intéressant, qui garantit un intérêt élevé pour la durée du contrat. Et il n'y a aucuns frais d'adhésion, de gestion, ni de fermeture.

Un service efficace

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations sur la rente à versements invariables, ou même une soumission immédiate

Venez ou téléphonez

QUÉBEC
Complexe Centre-Ville
Sainte-Foy 653-6811
De l'extérieur, sans frais
1-800-463-4792



Fiducie du Québec

desjardins

Solde hivernal

Escomptes de 20 à 50% sur nos vêtements féminins et singuliers de France

PERRECAULT

Place Ste-Foy
Tél. 658 0081

Les modèles '81 sont trop chers?
Les taux d'intérêt trop élevés?

fournier
s'en occupe!

RABAIS
jusqu'à
50%
sur la marge bénéficiaire
suggérée par le manufacturier

Pourquoi payer plus cher?
1981 c'est l'année des
super-prix Fournier!

fournier
plymouth chrysler inc.

48, KENNEDY, LEVIS
837-2411

VENTE OU LOCATION

SECTION DE QUÉBEC DINER-CAUSERIE

Le mardi 20 janvier 1981 à 18h00

Au Louvre Le Consistoire
225, Place Montcalm, Québec

M. Bernard Fortin, ca
Adjoint à l'exécutif
Fédération des Caisses d'Entraide Économique

sujet:
L'influence des Caisses d'Entraide Économique dans leur milieu.

Le prix d'entrée est de \$10 pour les membres et de \$12 pour les non-membres.

Veuillez communiquer votre présence en téléphonant à M. Roger Bédard, tél. 661-7430.

Un demi-Etat qui est mis en question



gilles lesage

Par le truchement du débat sur les finances publiques, le rôle de l'Etat québécois est remis en question et est en voie de devenir un important enjeu électoral. Après les années d'euphorie et de vaches grasses, voici venues celles de la réévaluation, du dégraissage, de la diète sévère.

"Nous mettrons évidemment l'accent sur l'entreprise privée", proclame M. Claude Ryan. Ce qui remplit d'aise le Conseil du patronat du Québec, qui ne se gêne plus pour faire la guerre à un gouvernement considéré comme socialisant, interventionniste, technocratique et centralisateur.

Avec son déficit de près de \$3 milliards, sur un budget de quelque \$17.5 milliards, M. Jacques Parizeau devient une cible et un symbole de choix dans cette guérilla contre un demi-Etat. Mais un budget expansionniste, et donc déficitaire, n'est-il pas indiqué en période de récession, alors que la croissance est lente, sinon nulle, et l'inflation encore plus élevée que le chômage, avec des taux de plus de 10 pour 100? La situation ne serait-elle pas encore plus dramatique si le gouvernement ne soutenait cette économie vacillante, au moment où les investisseurs privés se traînent les pieds, et les investissements publics, surtout à la Baie James, comptent pour plus de 40 pour 100 du total au Québec?

"Le problème central des finances du Québec n'est pas la taille du déficit budgétaire, estime l'économiste Pierre Fortin, mais l'important élan de croissance dont les dépenses budgétaires ont hérité... Les gestionnaires québécois ont jusqu'à tout récemment, laissé grandir l'improductivité du secteur d'éducation, de santé et de bien-être, ont accordé aux employés du secteur public et parapublic des privilèges "olympiques" franchement exorbitants au détriment des employés du secteur privé, et continuent de faire rouler allègrement la caravane des cadeaux électoraux sans égard à l'efficacité économique ou à la capacité de payer du contribuable québécois."

Mais une telle situation ne se corrige pas du jour au lendemain et il est facile de faire de la magie en laissant miroiter des correctifs miraculeux. Déjà, le taux de croissance du budget a été réduit à la moitié de ce qu'il était sous les libéraux, et celui des employés publics est au point zéro. Et ça fait mal en éducation et en affaires sociales. Couper les dépenses? Bien sûr, mais où, et à quel prix? Celui d'un chômage accru et d'une réduction des services qui affecteraient, comme toujours, les plus faibles et les plus démunis d'entre nous. Les hommes d'affaires veulent bien, par exemple, réduire la taille du gouvernement à des proportions microscopiques, mais à la condition de ne pas toucher aux subventions qu'ils empochent en grommelant contre l'aide sociale.

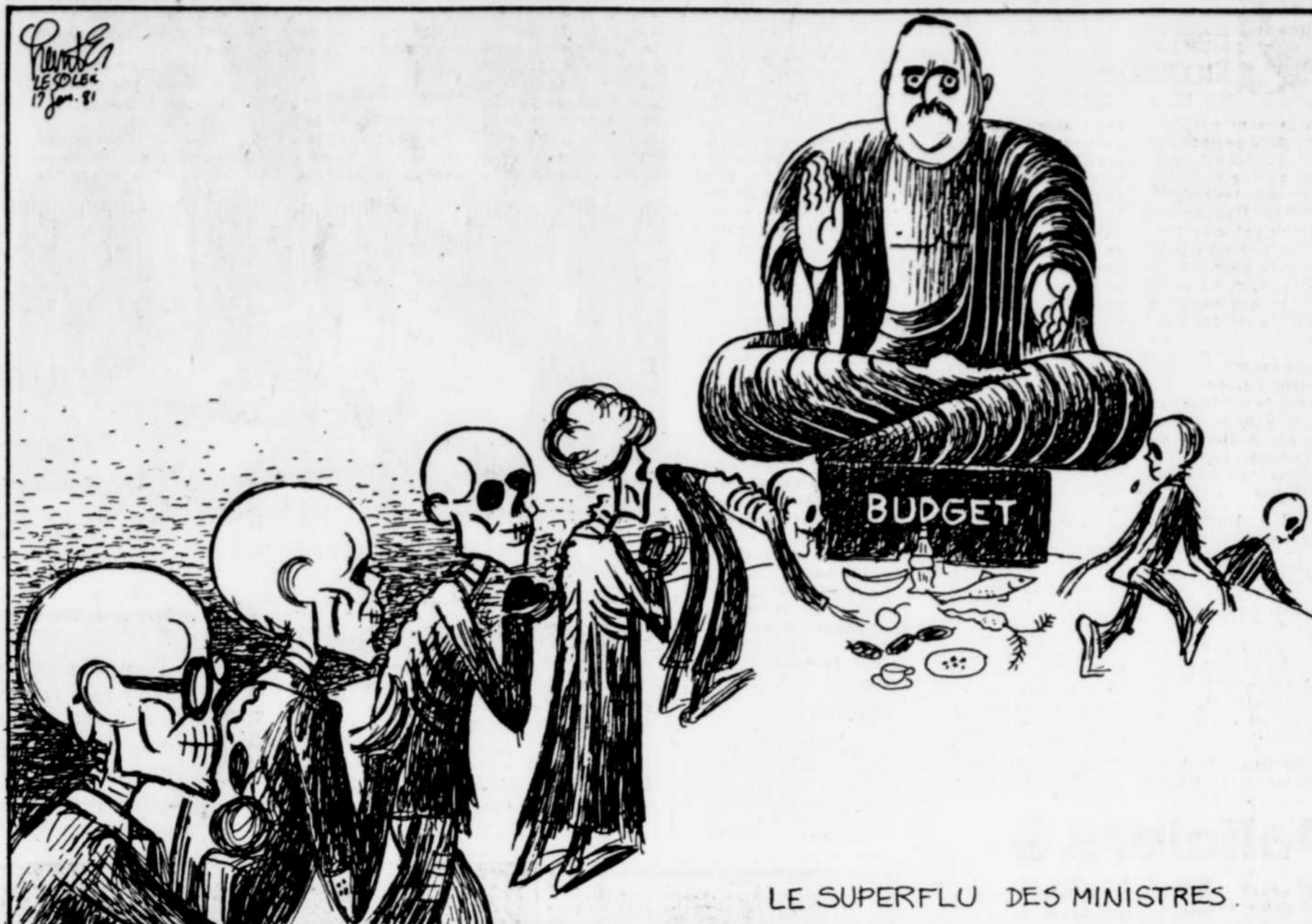
...

Au-delà des grandes discussions théoriques sur la philosophie qui anime les péquistes et les libéraux, il y a une question pressante: qui écoperait au premier chef des coupes sombres d'un demi-Etat devenu soudainement moins dirigiste et moins interventionniste? Il est bien vrai que le Québec vit au-dessus de ses moyens, que ses services collectifs coûtent plus cher qu'ailleurs, mais ce n'est pas la responsabilité exclusive du gouvernement actuel, héritier de la révolution tranquille.

Les libéraux se font forts de réduire les dépenses gouvernementales, de donner un coup de pouce à l'entreprise privée et de relancer l'économie. Mais peut-on avoir son gâteau et le manger en même temps?

Il y aura des révisions déchirantes pour chacun de nous.

Paul Lachance
17 Jan 81



LE SUPERFLU DES MINISTRES

profil

Retraite de Rouleau

Le jour même où un homme de 70 ans accède à la présidence de la plus puissante démocratie du monde, M. Alfred Rouleau doit quitter la direction du Mouvement Desjardins parce qu'il atteint l'âge de la retraite (65 ans).

D'aucuns trouveront injuste si non cruelle cette pratique qui oblige des hommes encore costauds à plier bagages. Il appartient aux 32 hauts dirigeants du mouvement de bien s'assurer que les aspirants à la succession sont en mesure de chausser les bottes de M. Rouleau. En cas de doute, ils seront bien avisés de prolonger, ne fut-ce que de quelques mois, un mandat qui fut capital dans l'histoire récente du mouvement des caisses.

Délaissant son caractère rural et artisanal, le Mouvement Desjardins a multiplié les incursions dans le grand monde de la finance depuis une décennie. Après avoir accueilli les caisses d'économie, il vient de créer une caisse centrale, outil indispensable à sa croissance. Ses vols assurances et fiduciaires, après un démarrage prometteur, sont confrontés à des choix. La pénétration du marché du prêt industriel s'amorce.

Ces changements ne furent pas toujours aisés. Le doigté d'Alfred Rouleau, son indéfectible optimisme et surtout sa foi dans le Québec et la solidarité des Québécois ont permis au navire d'avancer malgré la forte houle.

Son successeur, quel qu'il soit, fera face à des défis encore plus grands. Il devra concilier la tradition de la participation avec les exigences de la dure concurrence. La sagesse instinctive d'Alfred Rouleau a permis aux caisses de trouver un rythme de croisière. C'est son plus bel héritage.

Marcel PÉPIN

le monde vu d'ici

Le sang de l'Ulster



paul lachance

L'attentat perpétré, hier, contre Bernadette Devlin et son époux, en Irlande du Nord, démolira-t-il à nouveau les faibles espoirs qui étaient nés, en décembre, d'une amorce possible de solution de l'interminable guerre qui oppose catholiques et protestants de l'Ulster.

On se rappelle, en effet, qu'il y a un mois, sept détenus catholiques de l'IRA abandonnaient en extremis leur "jeûne jusqu'à la mort", après 53 jours, dans leurs cellules de la prison de Maze, à Belfast.

À la suite de cette défaite tactique où ses militants n'avaient pu obtenir, malgré tout, la reconnaissance du caractère politique de leur combat, l'IRA "provisoire" aurait décidé de mettre la sourdine à son action pour éviter de perdre le regain de sympathie qu'elle était parvenue à obtenir, auprès de la population catholique, par ce mouvement de protestation pacifique.

Or, voilà que ce sont les protestants qui auraient frappé à leur tour, remettant ainsi tout en cause. Et, à cela, il pourrait y avoir une explication logique.

Il faut se rappeler que la question de l'Ulster est clairement politique et que le ter-

rorisme de l'IRA est de la même origine avec, comme finalité, cette réunification à l'Irlande du Sud ou République irlandaise voulue par les catholiques et crainte comme la peste par les protestants, et pour cause.

Actuellement, ces derniers constituent les deux tiers de la population du Nord, mais tomberaient à 10 pour 100 seulement au sein d'une Irlande réunifiée.

Quelque 500 détenus républicains croupiraient actuellement dans les prisons de l'Irlande du Nord en réclamant le statut de prisonniers politiques qui leur fut retiré, en 1976, après leur avoir été octroyé, en 1972, à la suite d'une autre grève de la faim.

Londres refuse toujours d'envisager la question sous cet angle parce que ce serait reconnaître là une certaine légitimité à la lutte de l'IRA. Durant la grève de la faim qui s'est terminée le 19 décembre dernier, le gouvernement britannique, tout en feignant de conserver cette ligne dure, aurait toutefois fait certaines concessions pour éviter la guerre civile, en reconnaissant, par exemple, aux détenus tous les attributs de prisonniers politiques (costumes civils, visites de leurs familles) sans reconnaître le statut officiel. Pour sauver la face.

Mais, au fond, qu'est-ce que cela peut apporter au règlement de ce terrible pro-

blème dont les racines remontent aussi loin qu'en 1175, lorsque le Traité de Windsor fit de l'Irlande la première colonie de l'Angleterre. Tout autre prétexte serait bon pour les catholiques irlandais.

Or, depuis la mi-décembre de l'année dernière, les entretiens de madame Thatcher à Dublin ont provoqué des attentes ambiguës en République d'Irlande mais surtout suscité une profonde méfiance chez les protestants du Nord qui seraient prêts à tout plutôt que laisser Londres et Dublin s'entendre à leur insu.

Reste également la pression de plus en plus grande qu'exercent les pays alliés auprès du gouvernement britannique pour qu'il liquide enfin cette affaire, vu l'immixtion d'intérêts étrangers, comme la Libye, dans le conflit et l'alliance apparemment de plus en plus serrée entre l'IRA et l'OLP. Certains se disent qu'il y a bien eu le Zimbabwé...

Un fait demeure certain. Comme dans d'autres crises coloniales de son histoire, le gouvernement de Londres demeure seul acculé à l'initiative. Comme en Pologne, l'Eglise catholique, qui a joué le rôle principal dans l'abandon du jeûne de Maze, pourrait à nouveau jouer un rôle pour tenter d'arrêter la terrible oscillation du pendule nord-irlandais. Mais il y a là autant de "si" que d'espoir, car de l'autre côté se tiennent Ian Paisley et ses Orangistes.

le mot du rédacteur en chef

Ce difficile métier de journaliste sportif



claud masson

"Les journalistes sont au service du club"; "les reporters se font payer par les brasseries qui commanditent les équipes"; "les scribes couchent avec les joueurs ou avec les instructeurs"; "les gars qui font le sport sont achetés". Ces expressions, et d'autres plus méchantes encore, proviennent des amateurs de sport, des gérants d'estrade, des participants aux lignes ouvertes sportives.

Le projet, annoncé dans LE SOLEIL cette semaine, d'entreprendre une nouvelle

étape dans le contenu et la présentation de nos pages sportives, est l'occasion choisie pour traiter de la place du sport dans un journal comme le nôtre et du rôle des journalistes affectés à ce secteur du journal.

LE SOLEIL est d'abord un quotidien d'informations générales et le sport, au même titre que la politique, les nouvelles locales et régionales, les arts et spectacles, l'économie, l'information internationale, etc., fait partie de la manne quotidienne qui alimente le contenu du journal offert au public-lecteur.

Mais, en même temps, le secteur des sports constitue un cas particulier. De tout temps, la section des sports est vue comme un journal dans le journal. S'adressant dans une

large mesure à une catégorie particulière de lecteurs, ceux-ci dévorent ces pages et en réclament toujours davantage.

C'est ainsi, par exemple, qu'un espace plus généreux est attribué à ce secteur du journal pour répondre à la demande.

C'est ainsi, également, qu'un journal comme le nôtre consacre annuellement près d'un demi-million de dollars et assigne 11 journalistes permanents, en plus de collaborateurs selon les saisons et les spécialités, pour l'information sportive.

Les journalistes de la section sportive du SOLEIL sont payés uniquement par le journal.

Leurs voyages, déplacements, notes d'hôtels et de repas sont entièrement défrayés par le journal.

Plus. Les journalistes qui "couvrent" les Nordiques, Claude Larochelle, Maurice Dumas et Alain Bouchard, refusent systématiquement le cachet versé au journaliste choisi pour le choix des trois étoiles, à la fin des joutes locales.

Ce détachement, parfois angélique, s'est créé au fil des ans afin de permettre aux journalistes sportifs la plus totale indépendance face aux "machines" sportives, qu'elles soient de caractère amateur ou professionnel.

Cette indépendance est difficile à maintenir, surtout à l'endroit du sport professionnel, puisque celui-ci est avant tout un sport-spectacle, un sport commercial, un atout publicitaire et promotionnel pour les commanditaires qui

sont presque exclusivement des brasseries.

L'influence de ces commanditaires est telle sur les médias que même les grandes agences de presse comme la Presse canadienne et la Presse associée (Associated Press) ont décidé d'employer le nom officiel d'un événement sportif même s'il comporte un nom commercial comme parrain de tel tournoi, de telle confrontation, de telle course.

Les journalistes sportifs doivent constamment pa-ta-ger dans ces méandres et confondre information et publicité, nouvelle et promotion, d'autant plus que leurs propres sources d'information proviennent directement de ces milieux: gérants et instructeurs, athlètes et joueurs,

agents de relations publiques et commanditaires.

On le devine facilement: la relation est fort délicate. Qu'ils le veuillent ou non, dès qu'ils rédigent un texte, que celui-ci soit favorable ou entièrement opposé aux visées des dirigeants d'équipes ou des joueurs impliqués, les journalistes attirent les feux de la rampe sur telle personnalité ou tel événement, ce qui constitue inévitablement une forme de publicité ou de promotion.

Le défi quotidien pour réaliser un travail crédible, compte tenu des règles du jeu, est de taille. Les journalistes du SOLEIL, par leur indépendance professionnelle et financière comme instrument de base, sont à même d'obtenir la confiance des lecteurs.

Les parlementaires reprennent le collier



réjean lacombe

Maintenant que l'euphorie de la période des Fêtes est chose du passé, les parlementaires reprennent lentement le collier. Depuis l'ajournement des travaux de la session, le 19 décembre dernier, on ne peut pas dire que les activités politiques ont ébranlé la vie des Québécois.

Mais même si l'Assemblée nationale ne reprendra ses travaux que le 10 mars, il n'en reste pas moins qu'entre-temps, les parlementaires ne chômeront pas.

Ainsi, à compter du 22 janvier et jusqu'à la fin de février, 12 commissions parlementaires et sous-commissions siégeront. A ces différentes activités parlementaires se greffent une série d'activités politiques que tiendront les trois formations politiques québécoises.

Toutefois, même si ces différentes activités sont quelque peu distantes, il n'en reste pas moins qu'elles baigneront dans un même climat pré-électoral qui pourra réjouir les uns et inquiéter les autres.

La constitution

Evidemment, c'est encore l'épineuse question constitutionnelle qui sera probablement le fer de lance de la prochaine campagne électorale qui retiendra encore une fois l'attention.

Les 3, 4 et 5 février,

les membres de la commission permanente de la présidence du conseil et de la constitution, poursuivront leurs travaux qu'ils avaient entrepris en décembre. On ignore encore le nombre de personnes et d'organismes qui seront appelés à témoigner.

Le leader du gouvernement, M. Claude Charbon, livre cette marchandise au compte-gouttes. On apprend ainsi au début de la semaine, que le politologue Léon Dion sera entendu le 3 février. On connaît déjà l'opposition de M. Dion au projet fédéral de rapatrier unilatéralement la constitution canadienne. Mais, il sera intéressant de suivre le cheminement constitutionnel du professeur Dion à la lumière des récentes propositions d'amendement formulées par le ministre fédéral de la Justice Jean Chrétien.

Par ailleurs, la tenue de cette commission parlementaire sera précédée de la réunion des membres de la sous-commission de l'Assemblée nationale qui détiendront, à huis clos, s'il est opportun de télédiffuser les débats d'une commission parlementaire. A l'issue de la séance du 22 janvier, on saura si les travaux de la commission chargée d'étudier le problème constitutionnel seront télédiffusés.

Le travail

Deux autres commissions parlementaires sont susceptibles de retenir l'attention au cours des prochaines semaines. Elles touchent directement le monde du travail.

Dans un premier temps, les membres de la commission parlementaire du travail et de la main-d'œuvre se réuniront le 27 janvier dans le but d'étudier le décret dans le monde de la construction. La CSN et la FTQ et d'autres organismes touchés par ce décret, seront entendus.

A la fin du mois de février, soit les 24, 25 et 26, les membres de cette même commission se réuniront de nouveau. Cette fois, ils aborderont un problème délicat qui soulève une multitude de commentaires: le droit de grève dans les secteurs public et parapublic.

On sait que les libéraux font leur nid à ce chapitre. Ils ont déjà proposé l'abolition pure et simple du droit de grève dans certains secteurs névralgiques comme les hôpitaux. L'Union nationale est également favorable à un tel procédé.

En outre, différentes autres commissions sié-

geront tout au cours des prochaines semaines dont l'une sera chargée, le 3 février, d'étudier article par article, le projet de loi 4 qui touche la sécurité routière. Il sera également intéressant de suivre les travaux de la commission de l'énergie et des ressources qui entendra

les 24, 25 et 26 février, les dirigeants d'Hydro-Québec relativement à leurs projets d'équipement et de développement de 1981 à 1990.

Et, la politique...

A l'aube de la prochaine campagne électorale, il sera également intéressant de

suivre de près les activités politiques des trois formations politiques. Ce sont les libéraux de Claude Ryan qui attacheront le grelot alors que se tiendra à Québec, les 17 et 18 janvier, le conseil général du PLQ.

C'est au cours de cette réunion que les libéraux traceront les

grandes lignes de leur programme électoral. La question linguistique risque, dans cette perspective, de soulever de vifs commentaires.

Les unionistes prendront la relève les 6 et 7 février alors que se tiendra à Montréal, leur congrès d'orientation. Le nouveau

chef unioniste, Roch LaSalle, rendra public un document de travail qui constituera la base du programme électoral de l'UN.

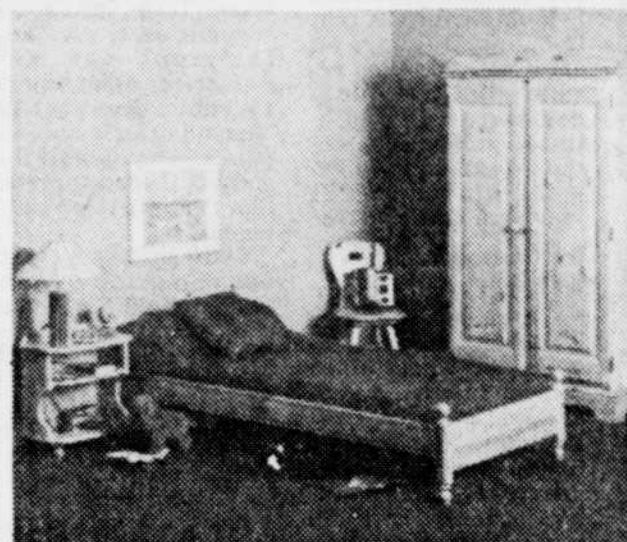
Finalement, les péquistes clôtureront cette ronde en réunissant à Québec leur conseil national les 21 et 22 février. Le lendemain, les députés ministériels se

rencontreront lors d'un caucus pré-électoral. Finalement, le 24, ce sera au tour des candidats péquistes déjà choisis et des députés de faire le point sur la stratégie électorale.

Il ne restera plus au premier ministre René Lévesque qu'à annoncer la date du prochain scrutin...



Enfin, des meubles d'autrefois disponibles à prix raisonnables!



MOBILIER DE CHAMBRE POUR ENFANT

Armoire, tête, pied de lit, table de nuit et chaise. Secrétaire (non illustré) inclus.

Ce mobilier, modèle idéal pour votre enfant, est fabriqué sur mesure, à la main, en pin massif. Conçu pour durer longtemps...

Le Pied-de-Roy

ATELIER D'EBÉNISTERIE
SPÉCIALITÉS: ARMOIRES, ESCALIERS, PORTES ET MURS À CAISSONS
RECONSTITUTION ET DÉCORATION INTÉRIEURES
MEUBLES ET MENUISERIES D'AUTREFOIS

1577, rue de l'Eglise,
Saint-Jean-Christophe,
Cité Beauce-Nord, QC, G0S 2T0
Tél.: (418) 832-8524

ANGELE BLANCHARD

Docteur en Optométrie

653-1969

Sur rendez-vous le jour et le soir

Examen de la vue, rééducation visuelle, optique (verres de contact, lunettes)

CLINIQUE OPTOMETRIQUE

STE-FOY

950, de Bourgogne, Ste-Foy
(Angle Duplessis et Quatre-Bourgeois)

COURS DE RELATIONS HUMAINES

VOUS VOLEZ RÉUSSIR?

Il n'en tient qu'à vous. Les techniques contenues dans ce cours peuvent transformer votre vie. Ce cours structuré, à caractère pratique, est axé sur:



Mme Rachel Perron

Les relations humaines, la parole en public, la pensée positive, la motivation. Il comprend conférences, théorie et pratique, ateliers.

CONTENU DES 14 LEÇONS:

- Comment définir les noms.
- Transformez vos problèmes en projets.
- Comment réaliser vos rêves.
- Comment développer une attitude mentale positive.
- Comment développer la confiance en soi.
- Comment faire valoir un argument sans se faire d'ennemis.
- Comment parler en public.
- Comment obtenir des rendez-vous par téléphone.
- Comment améliorer vos techniques de vente et augmenter votre revenu.
- Comment susciter la motivation personnelle.
- Comment obtenir et conserver un emploi.
- Comment faire un curriculum vitae.
- Comment découvrir ses possibilités.
- Vivre, c'est aller au bout de soi.
- Évaluation et remise des attestations.

C'est le seul cours du genre. Il est déductible d'impôt.

Inscription ou renseignements: 656-0038 ou 656-0414

Les cours débutent le lundi 26 janvier, à 19 heures, et se donnent au MOTEL UNIVERSEL, salle "A"

2300, Chénier-Saint-Foy (face à l'Université Laval)

INSTITUT DE PERSONNALITÉ ET MOTIVATION LOUIS-HEBERT

2846 CHOMEDY, STE-FOY
Permis du ministère de l'Éducation no 21053 Culture personnelle

ENTREZ AU PARADIS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE.



NOUVEAU PROGRAMME DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE À HORAIRES FLEXIBLES

CHOISISSEZ LES SÉANCES QUE VOUS VOLEZ!

MATIN 07h15 - 08h00

MIDI 12h15 - 13h00

SOIR 17h30 - 18h15

17h00 - 21h00

SEANCE D'INITIATION GRATUITE SUR RENDEZ-VOUS

INSCRIPTION EN TOUT TEMPS

TARIFS: 4 MOIS \$55

TARIF SPÉCIAL GROUPE/ENTREPRISE



le paradis de l'activité physique

Complexe Centre-Ville (Ste-Foy)

Entre Place Laurier et Place Ste-Foy 658-7771

SOLDE



À compter du **LUNDI 19 JANVIER**, profitez de notre vaste choix de meubles de grande qualité à des prix **vraiment réduits**

la Galerie du Meuble Contemporain
ROCHE-BOBOIS
la Galerie du Meuble Traditionnel

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette, tél.: 681-0171
ROCHE-BOBOIS
16, rue Courcellette, tél.: 681-4101
TRADITIONNEL
1299, boul. Charest ouest, tél.: 681-0171

Subvention fédérale de \$4,5 millions au Colisée

Pelletier pensera d'abord aux contribuables

par Denis ANGERS
Ayant vu le jeu des subventions fédérales et provinciales réduire à \$300.000 sa contribution financière à l'agrandissement du Colisée, la ville de Qué-

bec entend d'abord faire profiter ses contribuables de cette "bonne affaire". Et non les Nordiques, principaux locataires de l'amphithéâtre de la basse ville.

C'est ce qu'a déclaré hier, le maire Jean Pelletier qui, de concert avec les ministres Gilles Lamontagne et Pierre Bussières, présidait hier à l'annonce du versement, par le gouvernement canadien, d'une subvention supplémentaire de \$4,5 millions à la ville de Québec, dans le cadre du programme d'amélioration des équipements commu-

nautaires. M. Pelletier s'est en effet dit d'avis que cette nouvelle aide financière — qui porte à \$19,5 millions la part des autorités supérieures dans le paiement de travaux évalués à \$19,8 millions — devra pour l'essentiel "soulager les payeurs de taxes de Québec, pas les propriétaires des Nordiques".

Conséquemment, selon le maire de la Vieille Capitale, il ne saurait

être question pour l'immediat de renégocier à la baisse le bail de 10 ans liant le club de hockey à la ville. De noter M. Pelletier, les économies que pourra réaliser la municipalité en frais de financement à long terme gagneraient plutôt à "épargner le déficit d'opération" de l'immeuble.

Car, subventions ou pas, il apparaît hautement hypothétique que le Colisée puisse devenir un édifice profitable pour ses propriétaires-exploitants, la Commission de l'exposition provinciale et la municipalité. A tout le moins, il faudra en effet attendre les résultats financiers de la première année d'utilisation de ce Colisée tout neuf dont la capacité sera portée, le 21 janvier, à 15.000 places.

Raffinements de retour

Par ailleurs, le maire Pelletier devait évoquer hier la possibilité de réintroduire, au Colisée agrandi, des "raffinements" techniques dont il avait fallu se passer jadis, de manière à compresser les coûts d'agrandissement au maximum.

Dans cette optique, l'administration municipale a d'ailleurs de-

mandé à ses experts de procéder à une analyse détaillée de la valeur des équipements retranchés. Et surtout de ceux qu'il pourrait être financièrement avantageux de ramener dans le nouvel édifice.

Toutefois, de poser clairement M. Pelletier, il ne saurait s'agir de certains "gadgets" du type des écrans géants, des escaliers roulants ou même de l'air climatisé. On opterait plutôt pour des installations susceptibles de générer des économies au chapitre des frais d'opération du Colisée. Dans cette catégorie, on trouve notamment les génératrices électriques servant à diminuer la demande aux heures de pointe; et à obtenir du coup d'Hydro-Québec des tarifs plus avantageux.

Cette analyse n'ayant été commandée que jeudi, le maire Pelletier s'est toutefois dit incapable d'annoncer dès hier quels seraient ces "raffinements" réintroduits dans l'enceinte de la basse ville.

Appel au Québec

Dans un autre ordre d'idées, le ministre Gilles Lamontagne devait profiter de la conférence d'information d'hier pour faire appel



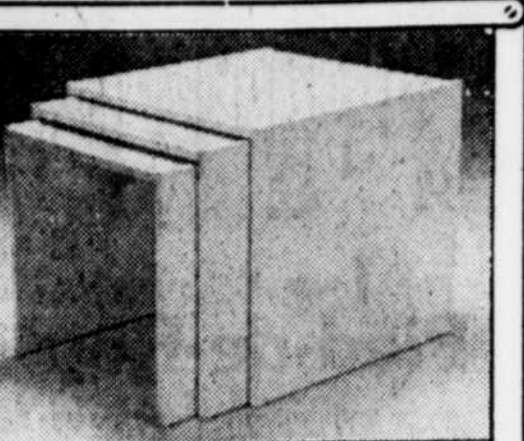
Le Soleil, Jacques Deschênes

Le maire Pelletier était entouré de son prédécesseur, l'actuel ministre Gilles Lamontagne et d'un collègue de ce dernier, M. Pierre Bussières, pour expliquer l'usage de la subvention fédérale au Colisée.

à la libéralité du gouvernement provincial. De souligner M. Lamontagne, les \$4,5 millions consentis par le gouvernement canadien l'ont été en vertu d'un programme régi par une entente entre Ottawa et Québec. Or, selon cette entente, une participation provinciale de \$1,5 million d'origine provinciale devrait normalement accompagner les som-

mes de provenance fédérale. Toutefois, il appert que le ministère des Affaires municipales considère que cette participation est incluse dans la subvention de \$10 millions qu'a déjà accepté de verser le Québec pour l'agrandissement du Colisée. C'est là une interprétation que ne partage pas le ministre Lamontagne pour qui

ce \$1,5 million devrait être versé séparément de la première subvention. Ce vœu du ministre porterait, si jamais il était exaucé, la part du Québec à \$11,5 millions. Ce qui poserait un heureux dilemme à la ville qui, du coup, se retrouverait avec \$21 millions pour acquitter une facture toujours évaluée à \$19,8 millions!



Trois tables qui ne font qu'une

Un nouveau design Zip pour les improvisés, en mélamine blanche, chêne, blanche avec chanfrein chêne.

\$109



le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tél.: 871-2221



555, de la Couronne

529-4164

AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

SPORTS

Dimanche-Matin

en
12,000
mots*

LE
DIMANCHE
MATIN
EXIGEZ
Dimanche-Matin
RIEN
D'AUTRE

*UNE PHOTO
VAUT 1000 MOTS

POUR LIVRAISON À DOMICILE: 353-4930 - PARTOUT EN PROVINCE, SANS FRAIS 1-800-361-7680



CLAUDE BRIERE

GERRY TRUDEL

MICHEL LEMIEUX

YVON PEDNEAULT

ALAIN CHANTELOIS

JEAN-PAUL SARAILLT

ALAIN DE REPENTIGNY

GAETAN LAUZON

SERGE LAMARRE

JACQUES BARRETTE

JEAN-PAUL CHARTRAND

MAURICE RICHARD



CHAMBRES DEMANDEES

pour la

PERIODE DU CARNAVAL

Toute personne désirant louer des chambres pour la période du Carnaval 1981, soit du 5 au 15 février 1981, est priée de s'adresser, du lundi au vendredi, entre 9:00 heures et 16:30 heures, à l'endroit suivant:

Comité du Logement
du Carnaval

60, rue d'Auteuil

QUEBEC, G1R 4C4 Tél.: 692-2471

"Un autre service de la Communauté urbaine de Québec"

une coiffure... pour se définir
un maquillage... pour se dire

Le dernier mot...
DIANE MONTPETIT
artiste maquilleur



AVANT
APRES



COURS DE MAQUILLAGE
3 LECONS PRIVÉES 55,00\$

MARCEL PELCHAT
COIFFURE

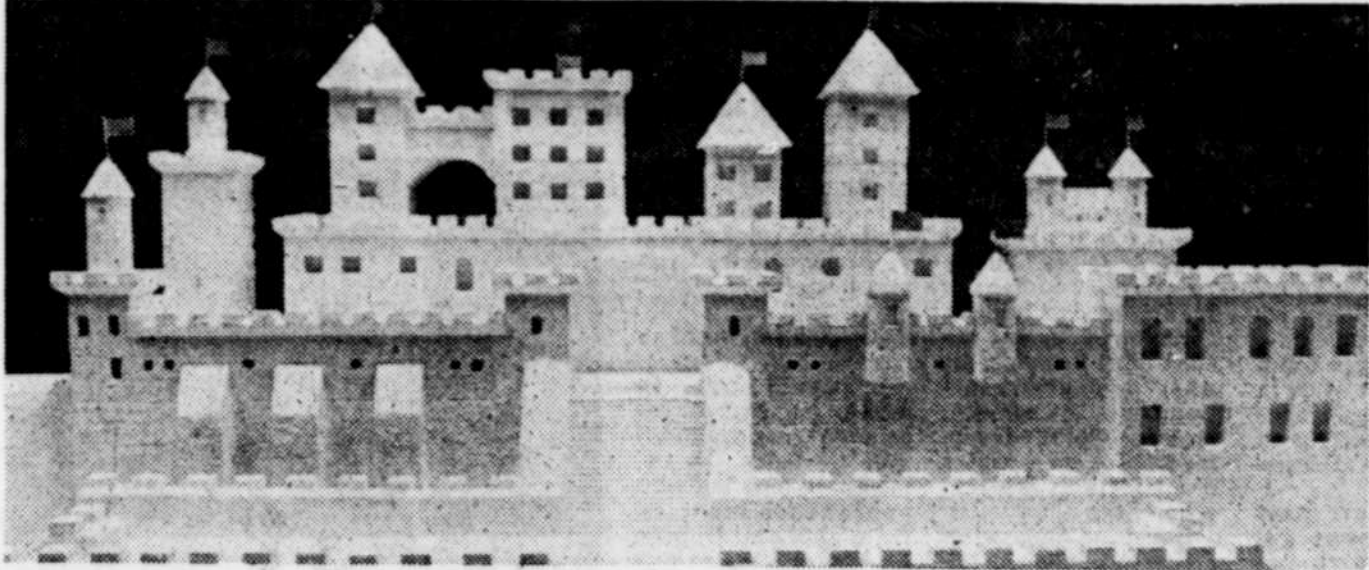
Place Laurier - 651.34.34

Detenteur d'un permis no 210556
ministère de l'Éducation (Culture personnelle, Maquillage)

faut pas
se faire avoir

Nous avons une identité, des droits et même une langue bien à nous.
Cependant, les choses risquent de changer avec le rapatriement unilatéral.
Ottawa doit revenir à la table pour négocier... et s'entendre avec le Québec.

Québec



La maquette de place du Palais, dévoilée hier par le président de la place, M. Jacques Hallé.

Le Soleil, Roland Marcoux

Le palais du Bonhomme, une véritable sculpture

par Guy DUBÉ

C'est une véritable sculpture de neige (et non de glace comme certaines personnes sont portées à le croire), réalisée à même la muraille du Vieux-Québec, qui servira, cette année, de palais à notre sympathique Bonhomme Carnaval.

En dévoilant, hier, la maquette de ce gigantesque royaume blanc surmonté de drapeaux rouges, le président de Place du Palais, M. Jacques Hallé, a précisé qu'il faudra plus de 700 tonnes de neige pour fabriquer cette imposante sculpture, large de 44 mètres (138 pieds) et profonde de 26 mètres (86 pieds). Le faite de la tour sera situé à 22 mètres (68 pieds) du sol, soit à peu près la hauteur d'un édifice de sept étages.

Au lieu des \$200,000 déjà annoncés, il en coûtera quelque \$150,000 pour construire toute la Pla-

ce du Palais, qui procurera des emplois temporaires à environ 200 personnes.

Conçu par Gaston Robert, directeur artistique au Carnaval, et réalisé par l'entrepreneur Gaston Fortier, le style du palais concordera avec celui des fortifications du Vieux-Québec.

Comme par les années passées, les visiteurs pourront circuler à l'intérieur, où une sculpture sur neige du Québécois Raymond Saint-Laurent sera réalisée à même la muraille de neige. M. Saint-Laurent, qui participe au Carnaval depuis 27 ans, a été quatre fois gagnant du concours international de sculpture sur neige: deux fois à Sapporo (Japon), une fois en France et une fois à Québec. Sa sculpture représentera Bonhomme Carnaval avec musiciens et danseurs.

Les travaux de construction doi-

vent en principe être terminés pour le 4 février.

Le palais du Bonhomme sert de point de ralliement aux nombreux carnavaliers; la place est également le site de l'ouverture officielle du Carnaval, du couronnement de la reine, du concours international de sculptures sur neige, ainsi que de la clôture du Carnaval. L'ouverture et la clôture du Carnaval seront marquées par de grandioses feux d'artifice.

Piquets de grève limités à R.-C. par une injonction

MONTREAL (PC) — La Société Radio-Canada a obtenu hier une injonction provisoire qui aura pour effet de limiter les piquets de grève devant ses studios de Montréal, Québec et Rimouski et d'empêcher les journalistes en grève de pénétrer dans les immeubles.

Accordée en cour supérieure par le juge Samuel Bard, cette injonction valable pour dix jours enjoint les intimés de s'abstenir de dresser tout piquet de grève sur toute propriété de la société, et réduit à quatre le nombre de piquets de grève près de "tout endroit où la société procède à l'enregistrement, au tournage ou à la diffusion en direct de l'une de ses émissions".

Le jugement limite également à 10 le nombre de piquets devant l'entrée principale de la Maison de Radio-Canada.

Le juge de la cour supérieure a également ordonné aux intimés de s'abstenir de faire toute intimidation et menace à l'égard du personnel de cadre de la société, de ses employés non membres du SGCT et de toute personne ayant légalement affaires dans les locaux de la société.

Le président du syndicat, M. Bernard Larin, a fait part de sa déception à la suite de cette décision.

Selon lui, la société d'Etat a "une fois de plus décidé de se retrancher derrière les tribunaux et la police plutôt que de faire face à sa responsabilité de négocier".

Il a catégoriquement nié les al-

légations faites devant le juge par les avocats de la société d'Etat et selon lesquelles les membres du syndicat avaient menacé les non syndiqués qui osaient franchir les piquets de grève.

Lundi, la SRC et le syndicat devaient rencontrer M. Guy de Merlis, chef du service fédéral de concilia-

tion et de médiation. Ce dernier décidera si les parties sont suffisamment flexibles pour reprendre les pourparlers devant un médiateur.

"J'espère que M. de Merlis se rendra compte à l'issue de cette réunion de qui est disposé à négocier sérieusement et qui ne l'est pas", a dit M. Larin.

Télé 2: une décision en février seulement

HULL (d'après PC) — Ce n'est que dans trois mois que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes prendra une décision sur la requête de Radio-Canada d'avoir une deuxième chaîne.

Le président du CRTC, M. John Meisel, a expliqué que la question de

CBC-2 et de Télé-2 ne pouvait pas être discutée avant la réunion de février prochain.

Au cours des deux journées et demie d'audiences, qui se sont terminées hier, les Canadiens ont appris qu'ils pourraient avoir un réseau anglais et réseau français avec une programmation canadienne à 80 pour 100.

Avec permis

Assuré

REPARATIONS

Réparons cuisine, salle de bains, sous-sol, etc.
Portes, fenêtres de toutes sortes — Isolation. Estimation gratuite.

RENOVATION Décor

188, av. Lamontagne, Québec 3 522-2084



Le YMCA... c'est pour tout le MONDE!

centre communautaire et familial

835, boul. St-Cyrille ouest
527-2518



SESSION HIVER 81 DERNIERE CHANCE pour vous INSCRIRE

Du 17 au 24 janvier de 9h à 21h.

ACTIVITES SPORTIVES

- tennis
- badminton
- ligue volley-ball
- karaté
- natation aqua-bébé
- yoga
- relaxation

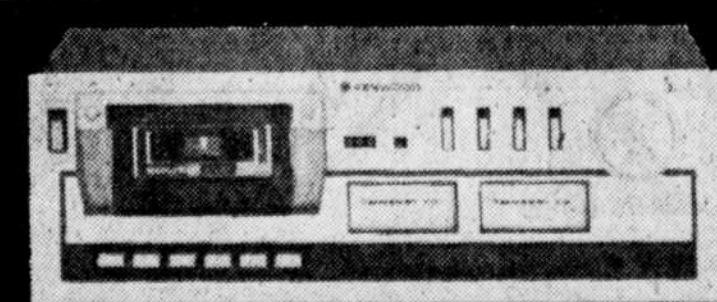
COURS POUR ENFANTS

- ballet-jazz
- ballet classique
- menuiserie
- marionnettes
- samedi-jeunesse (3-14 ans)

SOCIO-CULTUREL

- ballet-jazz
- danse sociale
- premiers soins
- anglais
- cours sur les plantes vertes
- cours moniteurs (15-17 ans)

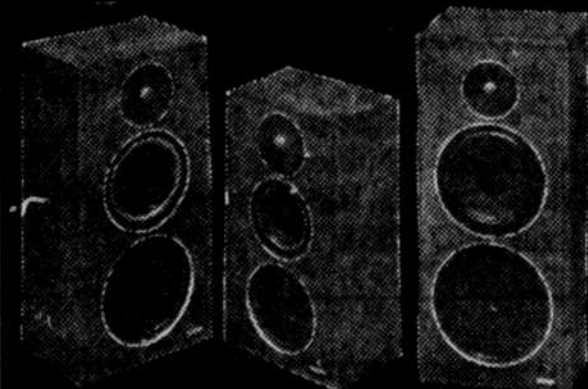
EXXOLITE



KENWOOD

Magnétophone à cassette Kenwood, modèle KX-400, avec système dolby. Excellente sonorité pour aussi peu que.

\$209



Enceintes acoustiques

ENERGY

Construction entièrement canadienne de A à Z. 3 modèles à votre disposition. ENERGY, les haut-parleurs qui sortent de l'ordinaire.

Vente de liquidation sur tous les produits LUXMAN en magasin. Prix imbattables!

EXXOLITE
AUDIO VIDEO
Plan budgétaire

CUU-12-500
57, rue Marie de l'Incarnation
527-2525

5 ans de garantie pièces et service

« Cette année je l'inscris à la bonne école ! »



Ce n'est pas par hasard que j'ai décidé d'inscrire Nathalie à l'école publique.

Je me suis informé.

D'abord au sujet des exigences des enseignants vis-à-vis de la qualité du travail fait par les élèves. Ensuite, sur la possibilité de compléter cette formation par des activités para-scolaires bien structurées.

Pour moi c'est important que les jeunes puissent s'épanouir et avoir une vie active.

Il est bien sûr difficile de prévoir l'avenir, mais on peut toujours mettre plus de chances de notre côté.

L'avenir s'en vient vite!



association des commissions scolaires du diocèse de Québec inc.

Les commissions scolaires régionales: L'Amante, Charlevoix, Louis-Frédéric, de Tilly, La Chaudière, du Grand-Portage, Pascal-Taché, Orsini, Tardivel, Chauveau, Jean-Talon et la Commission scolaire des écoles catholiques de Québec.

Présumé incendiaire envoyé chez le psychiatre

par André ROY

Après avoir entendu une demi-douzaine de témoins, le commissaire aux incendies de la ville de Québec, Me Cy-

rille Delage, a jugé hier matin que l'incendie qui a fait des dommages évalués à \$15.000, le 22 décembre 1980, à un logement du

163 rue Fraser, était d'origine criminelle. En conséquence, Michel Fortin, 32 ans, qui résidait à l'Auberge Fleur-de-Lys, rue Saint-

te-Anne à Québec, a été accusé d'incendie hier après-midi, en cour des sessions de la paix. Me Delage a cependant insisté pour que Fortin soit soumis à un examen psychiatrique.

La comparution de Michel Fortin devant le commissaire Delage, hier matin, a été de courte durée, l'homme étant pour le moins "mêlé et mélangé" concluait le commissaire. Me Gervais Labrecque avait d'ailleurs demandé, avant que son client ne soit interrogé, que les propos de celui-ci ne soient pas pris en considération, vu l'état de confusion dans lequel il s'est présenté au Commissariat des incendies.

Un état qui ne daterait pas d'hier seulement, si l'on en juge par les nombreux témoignages entendus lors de cette enquête publique sur l'incendie au 163 Fraser. Les oc-

cupants de ce logement, M. Carol Levasseur et Mlle Johanne Gauthier, ont révélé que Fortin, un ancien ami de Levasseur, était venu les visiter à plusieurs reprises au cours de l'automne dernier, à toute heure du jour et de la nuit, tenant des propos incompréhensibles et affichant une attitude aberrante.

"Il semblait psychologiquement dérangé", de dire Levasseur.

Témoignages écrits

Une serveuse d'un restaurant de la rue Buade où Fortin était un client assez régulier, a raconté que récemment, celui-ci lui avait demandé un stylo et s'était mis à écrire sur une serviette de table en papier. Serviette qu'il a laissée ou oubliée sur la table en partant, et qu'a recueillie la serveuse. On

lisait, entre autres, qu'une "petite bourgeoise fasciste" avait ni plus ni moins conduit l'auteur de ces lignes à "mettre le feu dans le logement de Carol et Johanne" pour des raisons dont l'une serait une "médecine réactionnaire". La suite du message était de la même facture, un ramassis d'explications assez incohérentes.

Dans une déposition écrite et signée par Michel Fortin, après que celui-ci ait été interrogé, la fin de semaine dernière, par les détectives Gilles Bélanger et Jacques Simoneau, Fortin admet avoir cassé la vitre de la porte pour entrer dans le logement de Carol Levasseur en l'absence de ses occupants; il dit avoir mis le feu dans l'appartement, puis explique: "Il y a des raisons". Le feu a été mis dans des ballons de vêtements appartenant à Johanne Gauthier, qui étaient dans le salon.

Michel Fortin était détenu au centre de détention d'Orsainville,

après avoir causé du désordre au restaurant Buade, quand les détectives de Québec l'ont requis pour interrogatoire.

Comparution lundi

D'autre part, le commissaire aux incendies entendra lundi matin, à 9h, le témoignage d'un individu appréhendé jeudi, en fin d'après-midi, près de 554 rue Saint-Gabriel, où un incendie faisait rage au troisième étage. Marc Whissel, âgé de 31 ans, habitant l'appartement numéro 1 à cette adresse, expliquera son étrange attitude à l'occasion de ce sinistre, qui a débuté à trois endroits dans la chambre qu'il occupait. Whissel lui-même était juché sur le toit d'un hangar, adjacent à sa chambre, et semblait incapable de faire un geste ou de bouger de là quand les pompiers sont arrivés, vers 17h30.

L'incendie, qui a nécessité l'intervention d'une vingtaine de pompiers du poste numéro 12, aurait causé pour \$3.000 environ de dommages à cette maison du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Informations sur le voyeur?

Enfin, l'enquête publique sur l'incendie au 163 Fraser a "bifurqué" légèrement sur des questions relatives au voyeur-pyromane qui alarme les habitants du quartier Montcalm et de la hau-



Michel Fortin (à gauche) accompagné du sergent-détective Albert Perreault, lors de sa comparution devant Me Delage, hier matin.

te ville depuis la fin de septembre.

Avant d'être questionné plus précisément sur les agissements de Michel Fortin, Carol Levasseur et Johanne Gauthier ont fait état d'un individu

qui aurait tenté de forcer la porte du 163 rue Fraser, et qui aurait suivi Mlle Gauthier à plusieurs reprises jusque chez elle, cet automne. Celle-ci a mentionné avoir été suivie une première fois sur la rue Scott par un homme de taille moyenne, aux cheveux châtains blonds, dans la trentaine. L'homme, qui avait selon elle, "le regard le plus méprisant" qu'elle ait vu, semblait éprouver beaucoup de plaisir à déclencher la peur chez la jeune femme qu'il suivait. Il aurait cessé son manège en arrivant sur une artère plus fréquentée.

Ayant importuné Mlle Gauthier à quelques reprises par la suite, il lui aurait déclaré qu'il demeurerait dans le quartier et qu'il avait "bien le droit de se promener". Des déclarations qui, jointes à la description de l'homme, assez semblable à celle du portrait-robot du voyeur de la haute ville, intéressent passablement les détectives de Québec.

MON MARI ET MOI PROTEGEONS NOTRE FAMILLE UN PLACEMENT CONTRE L'INFLATION

IMAGINEZ-VOUS QUE DEMAIN VOUS AURIEZ A EFFECTUER DES ARRANGEMENTS DE CIMETIERE POUR UN AMI OU UN PARENT. SAURIEZ-VOUS QUOI FAIRE?

La plupart d'entre nous seront appelés un jour ou l'autre à effectuer des arrangements soit d'incinération ou d'enterrement conventionnel. Lorsque Jean et Marie ont eu à le faire, ils n'ont pas su comment résoudre ces problèmes.

Vers qui vous diriez-vous pour recevoir des réponses sérieuses aux nombreux problèmes que vous auriez à résoudre immédiatement? Où apprendriez-vous comment protéger les intérêts de votre famille en ces temps d'inflation?

Avez-vous eu l'occasion de vivre cette expérience maintes fois? Est-il juste d'avoir à prendre des décisions importantes en proie à une violente émotion? De mauvaises décisions PEUVENT ETRE coûteuses.

Il n'y a pas de réponses faciles à ces questions. Vous pouvez, cependant, protéger votre famille contre l'inflation. Faites le premier pas en acquérant la connaissance nécessaire pour régler ces problèmes. Utilisez le coupon ci-joint pour recevoir les informations complètes à savoir comment une personne prévoyante peut se préparer aujourd'hui.



Vous recevrez gratuitement, un livret intitulé "Pensions-maintenant" destiné à vous fournir les réponses aux nombreuses questions qui devraient être réglées immédiatement.

Nous sommes intéressés à recevoir de plus amples renseignements sur votre plan "Pre-Besoin". S.V.P. nous livrer un livret "Pensions-maintenant", ceci gratuitement et sans obligation de notre part.

LES JARDINS QUEBEC
917, Mgr-Grandin Ste 100
Ste-Foy, Qué.

G1V 3X8

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

CODE POSTAL _____ TEL _____

☐ Nous sommes également intéressés à recevoir gratuitement votre "Registre de famille".

Pour vous servir nous avons 36 succursales au Canada.

Charlottetown, Moncton, New Glasgow, Saint John, Sydney, Québec, Montréal, Ottawa, Brockville, Kingston, Peterborough, Toronto, Hamilton, Kitchener, St. Catharines, London, Sarnia, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Prince Albert, Edmonton, Calgary, Vancouver.

SECRETAIRES

Le Service de l'Éducation des adultes de la Commission scolaire Eastern Québec vous offre la possibilité de rafraîchir ou d'améliorer vos connaissances dans les matières suivantes:

- Lundi: **Anglais grammatical**
Mardi: **Français commercial**
Sténo anglaise
Mercredi: **Français grammatical**
Dactylo anglaise
(Dictaphone facultatif)
Jeudi: **Anglais commercial**

Les cours sont donnés à raison de 3 heures par soir pendant 15 semaines. Ils sont gratuits pour les gens présentement à l'emploi dans le domaine et de \$20. chacun pour les autres.

INSCRIPTION

Lundi et mardi 19 et 20 janvier, de 16 à 18 heures et de 19 à 21 heures.

QUEBEC HIGH SCHOOL
945, Belvédère

Pour renseignements (aux heures d'inscription)

683-1953

ou **688-8730**

de 8:30 à midi et 13:15 à 16:00 heures.

Les cours débutent dans la semaine du 2 février.

Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec

SECTION DE QUÉBEC
DINER-CAUSERIE



M. Jean Pelletier, Maire de la Ville de Québec, sera le conférencier invité lors du dîner-causerie qui se tiendra au club des employés civils, 650 avenue Laurier, Québec, le mercredi 21 janvier 1981 à 18 heures. Le sujet traité sera: "L'évaluation foncière et les finances municipales". Pour réservations appeler à 623-1489 (ANN.)

GRANDE VENTE
25^e
anniversaire



Toute la marchandise en magasin est réduite de

10% à 50%

Nouveau-Décor Meubles Itée

43 ouest, rte Trans-Canada, Rond-Point Lévis,
tél.: 837-9381

cours secondaire pour garçons et filles

inscrivez-les tôt

École privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation

demandez à recevoir notre dépliant d'informations

2350, Avenue du Collisée, Québec, G1L 3Z9

Tél.: 522-0606/522-2313



externat
st-jean
eudes

Du 17 janvier au 14 février 1981, profitez de notre offre spéciale au salon de coiffure Paquet du Mail St-Roch (3e étage)



Soyez à la mode 81

Permanente nouvelle formule qui conditionne votre cheveu, lui redonne du corps et tout le naturel bouclé que vous désirez. Avec son action contrôlée, cette permanente est un réel traitement de beauté pour vos cheveux.

Permanente incluant shampooing, coupe, brushing ou mise en plis.

Spécial 22.50

Disponible seulement au salon de coiffure de **PAQUET Mail St-Roch, 3e étage.**
Tél. 524-5121, local 338, 339.

faut pas se faire avoir

Partout au Québec, on peut travailler, s'amuser et se faire servir en français. Cependant, les choses risquent de changer avec le rapatriement unilatéral. **Ottawa doit revenir à la table pour négocier...et s'entendre avec le Québec.**

Québec

Libération conditionnelle

Paul Rose accuse la commission de fraude

MONTREAL (PC) — La décision de la Commission nationale des libérations conditionnelles de me refuser toute forme de libération, au motif que je peux encore constituer un risque trop grand pour la société, est une fraude", affirme l'ex-feliste Paul Rose, dans une requête pour l'émission d'un bref de certiorari.

que la Cour fédérale sera appelée à étudier le 2 février prochain.

Pour sa part, son procureur, Me Robert Lemieux, soutient que le refus de la CNLC d'accorder une libération à Rose, non seulement constitue une fraude, mais est aussi une violation flagrante des droits de l'homme et une persécution injustifiée.

A l'appui de sa décision, la CNLC avait affirmé que la perception de Rose quant aux gestes qu'il avait posés il y a 10 ans environ, demeurait toujours la même et qu'il demeurait donc un risque pour la société, sans compter qu'il avait aussi une grande difficulté à assumer ses propres responsabilités en tant qu'individu.

Me Lemieux a rappelé hier que, non seulement Rose était prêt à obtempérer aux conditions de la commission mais qu'il avait aussi pris l'engagement de poursuivre ses études en sociologie, le tout franchement et de bonne foi.

Le procureur souligne également que déjà, deux évaluateurs de la commission ont ren-

contré son client à plusieurs reprises et que l'un d'eux a réclamé une libération totale, tandis que l'autre suggérait une libération de jour, tout en soulignant que Paul Rose, non seulement ne constituait plus un grand risque mais qu'il était même un apport pour la société avec les projets qu'il avait.

Enfin, Me Lemieux a dit s'étonner que la Commission en soit arrivée à la décision que l'on sait, alors que trois membres seulement des sept qu'elle compte n'ont vu son client que

durant quelques minutes.

Me Lemieux a af-

firmé qu'en plus de la requête pour l'émission d'un bref de certiorari,

son client compte bien en appeler dans les 30 jours, auprès de la

CNLC, de sa décision du 30 décembre dernier.

Le garçonnet de St-Jérôme n'aurait pas été assailli

SAINT-JEROME (PC) — Une autopsie préliminaire effectuée sur le corps d'un garçon âgé de huit ans découvert sur le terrain de stationnement d'un centre commercial de Saint-Jérôme n'a pas permis de confirmer les affirmations de la police selon lesquelles l'enfant avait été assailli sexuellement.

"Il nous a été impos-

circstances exactes de la mort de l'enfant, a déclaré hier un employé de la morgue provinciale dans la métropole.

"La cause de sa mort demeure un mystère pour le moment, mais une chose est certaine: les indices habituels d'une agression sexuelle n'étaient pas".

L'employé, qui a demandé à conserver l'anonymat, a expliqué

que Jean-Yves Demers était complètement vêtu lorsqu'on l'a retrouvé et qu'il n'y avait aucune trace de sperme sur son corps.

"A-t-il été étranglé ou heurté par une automobile? Nous ne le savons tout simplement pas. Nous devons attendre que les analyses de laboratoire soient complétées la semaine prochaine avant d'en savoir plus long".

LA CLINIQUE BELLEMARE ENR.

SPÉCIALITÉ:

VERRES DE CONTACT RIGIDES, SOUPLES, À PORT PROLONGÉ ET AUTRES

ÉDIFICE DU BOULEVARD 350, boul. Charest est, Québec

529-9411

Une chaise classique à un Zip de bon prix

\$59⁹⁵

Siège et dossier cannés naturel sur cadre naturel, structure tubulaire laquée blanc ou finie chrome.

zip international

le prêt-à-apporter du meuble design



Angle boulevard Hamel et Henri IV tél.: 871 2221

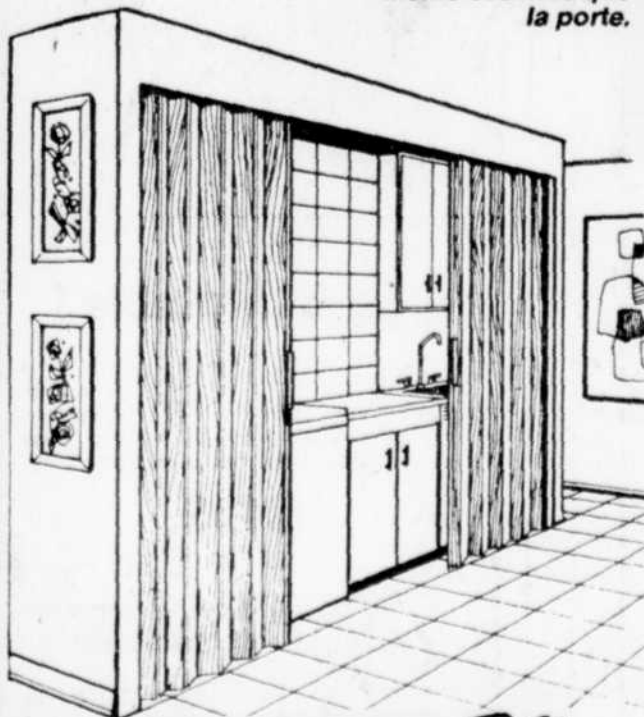


SEULE la porte-accordéon Pella

vous offre ce système de charnières qui permet un roulement aussi doux et facile.

SEULE la porte-

accordéon Pella vous offre la moulure de charnières en bois de même essence que la porte.



La porte-accordéon Pella

vous permet d'enjoliver votre cuisine en dissimulant votre

buanderie d'une façon très esthétique.

LIVRAISON IMMÉDIATE

Largeur jusqu'à 30"

Hauteur jusqu'à 8'

Disponible en acajou, chêne, merisier, noyer.

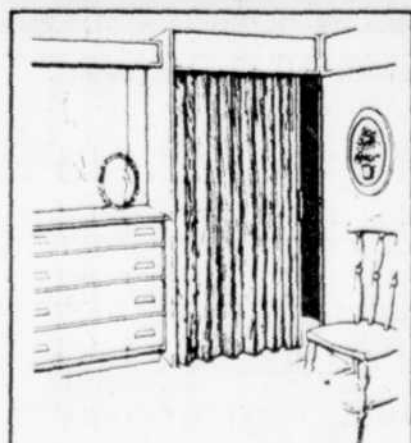
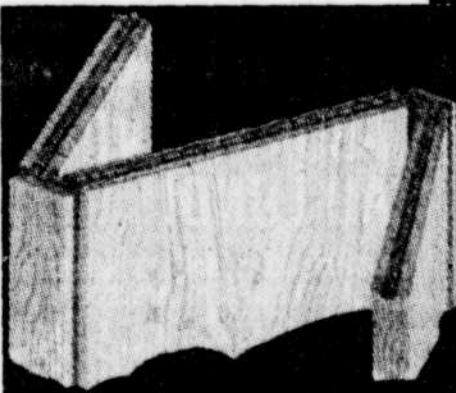


Produits Pella Inc.

(Filière de Jos Grenier Ltée)

ESTIMATION GRATUITE

947, av. Royale, Beauport, Qué. Tél.: (418) 667-2342



Cette porte-accordéon

"agrandit" une pièce en se repliant sur elle-même, vous permettant d'utiliser chaque pied carré de surface.

norman LIQUIDATION FINALE

NE MANQUEZ PAS CETTE DERNIÈRE CHANCE

DE PROFITER DE NOTRE VENTE FINALE D'HIVER ÉCOULEMENT

DE TOUTE LA MARCHANDISE

DES PRIX IMBATTABLES COMMENCE LUNDI

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

Semaine des non-fumeurs

Le fumeur connaît pourtant tous les risques

Texte François ROY
Photos
Raynald LAVOIE

Griller une cigarette, c'est la soupape à bien des réactions émotives. Les fumeurs, quel que soit leur âge, trouveront toujours de bonnes raisons de se convaincre que cela

ajoute à leur plaisir, à leur détente.

Les uns par nervosité, stress, les autres pour freiner un appétit toujours en éveil, etc., en somme la cigarette pour bien des raisons fait partie de nos mœurs quotidiennes. Au cours d'une rapide visite, LE SOLEIL s'est

rendu interviewer quelques étudiants et étudiants du cégep de Sainte-Foy et quelques personnes âgées déambulant au centre commercial Place Sainte-Foy pour obtenir leurs commentaires sur la "Semaine des non-fumeurs" à travers le pays.

Etudiants

Nathalie Gaudreault a 18 ans, un large sourire et demeure à Québec. "Je fume à peu près 10 cigarettes par jour; ça fait à peu près six ans que je fume comme ça en compagnie d'amis. J'avais arrêté pendant un an

quand je faisais de la bicyclette, puis j'ai recommencé. Mais après ça j'arrête, lance-t-elle en montrant le paquet de tabac qu'elle vient de prendre devant elle sur la table de la cafétéria. D'un air plus sérieux elle dit: "C'est vraiment dommageable la cigarette, on est pas mal moins bien quand on fume. Je pense que je vais recommencer à faire du ski alpin".

Marie-Claude Main-guy étudie également au cégep de Sainte-Foy; elle a 20 ans et est de Québec. "Avant je faisais de la natation; ça fait cinq ou six ans que je fume. J'avais déjà cessé pendant trois mois et j'ai l'intention d'arrêter encore, mais c'est plus difficile. Je fume une vingtaine de cigarettes par jour."

Pierre Tremblay a 18 ans et demeure à Sainte-Foy. En souriant il dit: "Ça fait un an et deux mois exactement que j'ai arrêté de fumer; ouais, le 13 novembre 1979. J'avais fumé pendant trois ou quatre ans auparavant; c'est la deuxième fois que j'arrête... la première fois j'avais réussi à pas fumer pendant sept mois. C'est sûr que je me sens pas mal mieux comme ça, j'ai une bien meilleure respiration pour jouer au hockey..."

A ses côtés un autre

copain de 18 ans, André Simard, de Cap-Rouge, qui enchaîne nerveusement: "Moi j'ai commencé à fumer vers l'âge de 9 ou 10 ans. Mais c'est à partir de 13 ans que je me suis mis à fumer régulièrement. J'ai déjà arrêté pendant un bout de temps, mais j'étais trop nerveux et je manquais de motivation... J'ai recommencé, et là je fume à peu près un paquet par jour."

Quant à une autre copine, Yselt Saint-Jacques, elle a 18 ans aussi, demeure à Outremont mais réside à Sainte-Foy: "Je fume régulièrement depuis huit mois environ. Avant... je fumais pas, mais je trouve que c'est social à planche..."

D'un avis général ces étudiants ont conscience que la cigarette nuit à la santé et approuvent la Semaine nationale des non-fumeurs.

Un prof

M. André Breton enseigne en philosophie depuis 11 ans au cégep de Sainte-Foy: "Il n'existe pas de règlement comme tel interdisant de fumer ici, mais les gens sont assez raisonnables pour comprendre quand les profs demandent leur collaboration. Dans mes

classes, j'invite les étudiants à ne pas fumer et ça marche bien, sauf pour un ou deux qui en fumeront une couple au lieu d'une dizaine en temps normal... C'est aussi je pense une affaire de pression sociale."

"Personnellement je trouve remarquable la compréhension des jeunes vis-à-vis ceux qui ne fument pas et qui tiennent à respirer un air plus sain. Moi j'ai déjà fumé jusqu'à un paquet et demi par jour. J'ai arrêté il y a sept ans. A l'occasion après un repas, je me paie encore un bon cigare, mais c'est très passager et chaque fois je m'en ressens le lendemain, j'ai la gorge irritée."

Gens âgés

LE SOLEIL a ensuite voulu connaître les opinions d'une couple de personnes, dans la soixantaine rencontrées parmi beaucoup d'autres, au centre commercial Place Sainte-Foy.

Mme Béatrice Lemay demeure à Saint-Antoine-de-Tilly, est veuve après avoir été mariée pendant 25 ans: "Je ne sais pas ce que c'est réellement parce que j'ai jamais fumé. Mais je crois que les gens feraient mieux de ne pas fumer que ce soit la cigarette, la pipe ou le cigare. Ça fait du dommage et ça doit sûrement empoisonner le dedans!"

M. Fernand Lévesque a 63 ans et demeure à Sainte-Foy: "Je ne fume plus depuis deux ans et j'en suis parfaitement heureux (ma femme fume encore). Ce que je mange goûte bien meilleur et il me semble que j'ai pas les poumons assez grands pour respirer tout l'air pur que je voudrais..." dit-il en riant sous sa blanche moustache.

"J'ai fumé monsieur, pendant 25 ou 30 ans certain et j'avais déjà réussi à arrêter pendant sept ans. Mais là c'est fini à jamais. Je me sens en pleine forme!"

Les annonces
classées, un
supermarché
de bonnes
affaires!
LE SOLEIL
647-3311



M. Fernand Lévesque: "J'ai fumé pendant 25 ou 30 ans, mais là c'est fini à jamais..."



Mme Béatrice Lemay: "J'ai jamais fumé. Ça doit sûrement empoisonner le dedans..."



Marie-Claude Main-guy: "Je veux arrêter encore mais c'est plus difficile..."



Pierre Tremblay: "J'ai une meilleure respiration pour jouer au hockey..."



Yselt Saint-Jacques: "C'est social à planche"



André Breton: "La compréhension des étudiants est remarquable..."

Gouvernement du Québec
Commission des
normes du travail

AVIS AUX EMPLOYEURS ASSUJETTIS AU RÈGLEMENT DE PRÉLÈVEMENT DE LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL DU QUÉBEC

La Commission des normes du travail (organisme qui a succédé à la Commission du salaire minimum) désire rappeler à tous les employeurs qui ont des salariés travaillant au Québec qu'ils sont assujettis au règlement de prélèvement no 1, 1979, sauf les catégories d'employeurs bénéficiant d'une exemption de prélèvement en vertu de l'article 30 de la loi sur les normes du travail ou exclus de l'application de cette loi.

MODALITÉS D'APPLICATION DU RÈGLEMENT

SALAIRES SUJETS AU PRÉLÈVEMENT

Sont sujets au prélèvement tous les salaires payés ou avantages fournis aux salariés jusqu'à un maximum annuel de 21 500\$ (établi selon l'article 42 de la loi des accidents du travail du Québec).

TAUX

Ce règlement prévoit que la Commission doit prélever, des employeurs assujettis, une somme égale à un huitième d'un pour cent (1/8 de 1%) des salaires payés à leurs employés à chaque année.

DATE LIMITE DU VERSEMENT

Le prélèvement doit être versé à la Commission au plus tard le 10 mars suivant l'année pour laquelle il est dû.

NOTE: L'article 140 de la loi stipule que tout employeur qui refuse de produire son rapport ou fait une fausse déclaration est passible d'une amende de 200\$ à 500\$ et ceci dès la première offense.

RENSEIGNEMENTS

On peut obtenir des informations supplémentaires et le formulaire spécial en communiquant avec le Service du Prélèvement à Québec (418) 643-4912 ou l'un des bureaux régionaux suivants.

ALMA (418) 662-3975
HAUTERIVE (418) 589-9931
HULL (819) 771-6259
JONQUIÈRE (418) 547-6689
LÉVIS (418) 833-6194
MATANE (418) 562-2010

PÉNALITÉ ET INTÉRÊTS

Tout employeur qui remet son rapport d'accompagnement après cette date doit ajouter 5% à son montant de prélèvement. De plus, s'il retarde à verser son prélèvement, sa redevance porte intérêt au taux d'un pour cent (1%) par mois à compter de l'échéance.

FORMULAIRE À REMPLIR

L'employeur est tenu, en vertu du règlement, de remplir un formulaire spécial que lui fera parvenir la Commission des normes du travail d'ici le 1er février.

Advenant qu'un employeur ne le reçoive pas ou qu'il égare celui qu'il a reçu, son obligation demeure et il doit se procurer une copie du formulaire spécial.

MONTRÉAL (514) 873-7249
QUÉBEC (418) 643-4940
ROUYN-NORANDA (819) 762-0867
SHERBROOKE (819) 565-0441
TROIS-RIVIÈRES (819) 374-4661

COURS SECONDAIRE GÉNÉRAL (latin optionnel)

SÉMINAIRE DE ST-GEORGES

EXTERNAT pour garçons et filles Pensionnat pour garçons EXAMEN D'ADMISSION GRATUIT POUR SECONDAIRE!

- 1— L'examen pour les élèves qui désirent fréquenter les classes de Secondaire I aura lieu les samedis 24 et 31 janvier 1981.
- 2— L'examen commencera à 13 heures pour se terminer vers 16.30 heures.
- 3— Cet examen s'adresse aux élèves de 6e année.
- 4— Les crayons et le papier nécessaires à l'examen sont fournis par le Séminaire.

POUR SECONDAIRE II, III, IV ET V

- 1— Les élèves qui désirent fréquenter, pour une première fois, ces classes du secondaire, doivent envoyer une demande d'admission à l'adresse suivante:
Service des admissions du Secondaire
Séminaire de Saint-Georges
Ville Saint-Georges
Tél.: 228-8896
- 2— Le service des admissions communiquera par lettre à ces élèves leurs conditions d'admission.

GAGNEZ UNE LADA'81



ABONNEZ-VOUS AU LUNDI

PROFITEZ DE L'ÉCONOMIE, DU SERVICE ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER CETTE LADA '81.
DE PLUS VOUS RECEVREZ UN FLACON DE BAIN DE MER "OCEAN" D'UNE VALEUR DE \$5.95

CETTE OFFRE S'APPLIQUE AUX NOUVEAUX ABONNÉS ET AUX RENOUELEMENTS.

NOUVEL ABONNEMENT ☐ RENOUELEMENT ☐

26 NUMÉROS (6 MOIS) \$24.44 ☐

52 NUMÉROS (12 MOIS) \$44.44 ☐ TÉLÉPHONE NO

NOM PRÉNOM

RUE AVE NO

NUMÉRO NOM DE LA RUE OU AVENUE APT

VILLE PROV CODE POSTAL

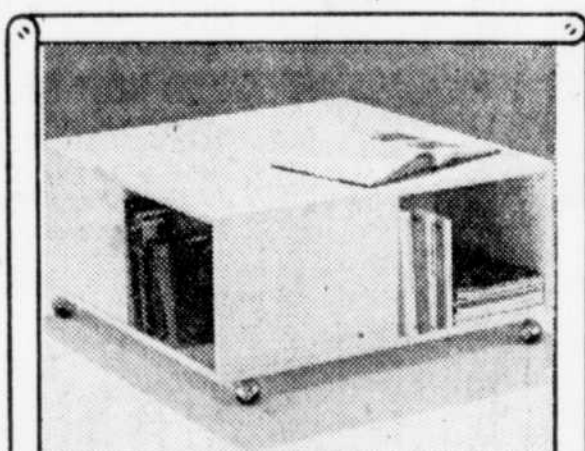
CHEQUE ☐ MASTERCARD ☐ DATE D'EXPIRATION DE LA CARTE

MANDAT-POSTE ☐ CHARGEX ☐

SIGNATURE

FAITES PARVENIR VOTRE COUPON AVEC VOTRE PAIEMENT À: LE LUNDI, ABONNEMENTS
9922 boul. St-Laurent
Montréal, P.Q. H3L 3R2

NUMÉRO DE LA CARTE:



La bibliotable

Chaque côté de la bibliotable cache un rangement pratique. Melamine blanche, chêne blanc avec chanfrein chêne.

\$129



le prêt-à-apporter
du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tél.: 871-2221

faut pas
se faire avoir

Dans la construction, c'est d'abord à nos ouvriers qu'on fait appel en premier. Cependant, les choses risquent de changer avec le rapatriement unilatéral. Ottawa doit revenir à la table pour négocier... et s'entendre avec le Québec.

Québec

Première génération de non-fumeurs attendue

par François ROY

C'est quoi la "Semaine des non-fumeurs"? Posez la question à Rachel Bureau, infirmière et éducatrice responsable auprès de l'Association pulmonaire du Québec, et c'est une avalanche de réponses qui vous submergeront instantanément. Ou le plus simplement du monde elle vous dira: "La Semaine des non-fumeurs, c'est la meilleure formule qu'on a trouvée jusqu'à maintenant pour provoquer une prise de conscience salutaire chez les fumeurs au profit de la bonne santé de tout le monde..."

Cette Semaine des non-fumeurs fera bouillir de la neige à travers le Canada du 18 au 24 janvier, et sera marquée mercredi le 21 janvier, par une journée sans fumée d'un océan à l'autre.

Si la majorité de la population québécoise est non-fumeuse, la publicité sur les produits du tabac continue à pénétrer partout, incitative et attrayante. Et cette publicité atteint tout le monde et surtout les plus vulnérables, les enfants.

L'objectif de la décennie qui débute est on ne peut plus clair: "L'apparition d'une première génération de non-fumeurs".

Ceux qui n'ont jamais fumé ou qui ne fument plus, connaissent la bonne odeur de l'air frais, la saveur rehaussée des aliments, etc, etc.

Mais les autres...

Mais ce sont tous les

autres qui devraient prendre très au sérieux, selon l'association, des énoncés comme: "Cesser de fumer, c'est se donner un second souffle de vie...", "se libérer du tabac c'est se donner un air de santé...", "96 pour 100 des cancers du poumon sont dus au tabac, c'est moins souffrant de cesser de fumer...", "un nombre croissant de femmes sont victimes du cancer du poumon, pensez-y..." etc. etc.

Les longues listes de chiffres ou de statistiques laissent plusieurs fumeurs indifférents. Signalons tout de même au bilan positif, que si en 1965 il y avait 50,2 pour 100 de non-fumeurs au Canada

ce chiffre a été porté à 60 pour 100, en 1979; ceux qui fumaient la cigarette régulièrement ont diminué de 42,8 pour 100 en 1965 à 34,2 pour 100 en 1979. Au Québec, il y avait 64,2 pour 100 de fumeurs de 15 ans et plus en 1965... il n'y en a plus que 47,4 en 1979; chez les femmes leur pourcentage s'élevait à 32,2 en 1965 et bien malheureusement, il a atteint 34,6 pour 100 en 1979.

La femme enceinte

Tandis qu'il diminue dans la population en général, on note que le tabagisme chez la femme enceinte croît sans cesse. Ce phénomène a



Un peu d'air frais, s.v.p.

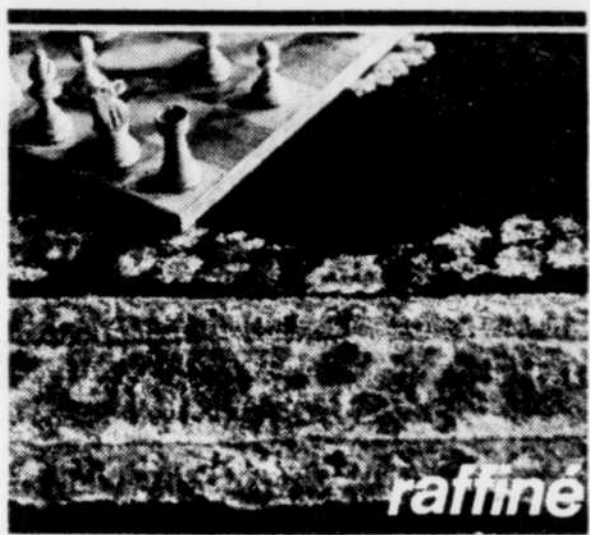
été remarqué récemment chez les femmes de 15 à 30 ans. Une étude effectuée en 1979 dans la région de Sherbrooke a montré que 45 pour 100 des femmes enceintes fument pendant leur grossesse. Sur 100 femmes enceintes fumeuses, 10 pour 100 seulement cessent de fumer pendant leur grossesse; 58 pour 100 cessent de fumer au cours de la période de travail précédant leur accouchement et 32 pour 100 continuent de fumer en cours de travail et ce jusqu'à quelques heures de la naissance du bébé...!!! Ce sont les femmes de 20 ans et moins dans une proportion de 60 pour 100 qui continuent de fumer pendant leur

grossesse. Et les preuves sont nombreuses pour démontrer que le plus menacé et le plus vulnérable est le fœtus qui s'empoisonne de monoxyde de carbone deux fois plus vite que sa mère fumeuse. L'Association pul-

monaire du Québec a élaboré deux programmes majeurs offerts aux professionnels de la santé. Depuis octobre 1979, 692 infirmières en santé scolaire au niveau primaire ont voté le programme "Monito" dont le but est de val-

oriser l'enfant, de la maternelle à la sixième année, comme non-fumeur. Plusieurs départements de santé communautaire (DSC) ont reçu pour leur part le programme "Naitre sans fumée" qui a sûrement profité à 721 professionnels.

Fumeurs, communiquez sans gêne avec Rachel Bureau au 264 rue Chénier, Québec, ou en téléphonant au 524-4254 ou 524-2735 et demandez l'excellente revue "Comment cesser de fumer" qui vous en fera voir de toutes les couleurs.



EMILIEN ROCHETTE
La maison du tapis à Québec
555, de la Couronne
529-4164

AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

ATELIER DE TISSAGE
Faites tisser: vêtements, rideaux, tentures et accessoires.
Attention couturiers!
Tissus exclusifs à votre choix.
LA LAINE DE L'ARTISAN enr.
56, rue St-Cyrille ouest (coin Carlier)
Tél.: 524-3854
1358, chemin Ste-Foy (2e étage)
Tél.: 681-3395

Vente annuelle
la galerie Paul St-Cyr
1120, rue Cartier, Québec, tél.: 523-8111

-10% solde-spécial HABITAT 811 -10%
10% sur toute la marchandise
LA VENTE SE CONTINUE JUSQU'AU 24 JANVIER

15% sur les lampes.
lamps suspendues et sur pied
choix de couleurs et de formes
à partir de: 26.⁰⁰ reg.

ensemble de chambre à coucher, en bois non peint ou peint
fauteuil trigone "GITANE" à partir de: 159.⁰⁰ reg.

base de lit double démontable: 152.⁰⁰ reg. non peint
matelas: 110.⁰⁰ reg.

vanité: 80.⁰⁰ reg. non peint
table de chevet 20 po.: 54.⁰⁰ reg. non peint
3 tiroirs: 87.⁰⁰ reg. non peint
chiffonnier: 127.⁰⁰ reg. non peint

fauteuil trigone "CASA" à partir de: 139.⁰⁰ reg.

ensemble trigone "WOODSTOCK" fauteuil 1 place à partir de: 179.⁰⁰ reg.

choix de tréteaux à partir de: 29.⁰⁰ reg. l'unité et planche de travail à partir de: 40.⁰⁰ reg.

bibliothèque 4 sections bois non peint tel qu'illustré: 497.⁰⁰ reg.

fauteuil 2 places à partir de: 289.⁰⁰ reg.

canapé en pin verni causeuse: 365.⁰⁰ reg.
fauteuil: 195.⁰⁰ reg.
pouf: 120.⁰⁰ reg.
table: 79.⁰⁰ reg.

bibliothèque modulaire 3 sections en bois non peint tel qu'illustré: 463.⁰⁰ reg.

ensemble de salle à dîner en pin table rectangulaire à partir de: 529.⁰⁰ reg.

matelas en sus différents modèles de lits superposés "AMISCO" en métal peint. Choix de couleurs à partir de: 435.⁰⁰ reg.

"FOUTANG" canapé-lit choix de tissus à partir de: 215.⁰⁰ reg.

tabourets empilables "AMISCO" choix de couleurs 27.⁰⁰ reg. 49.⁰⁰ reg.

49.⁰⁰ reg. vide-poche

* cubes de bois non peint

HABITAT 811
3070 chemin St-Louis (coin Laforest) près du pont Ste-Foy 659-4425

* accessoires, cadres, plexi, lampes retro en papier de soie

BAZAR CUMULUS

VENTE ANNUELLE

Sofa-lit Flair
Avec siège profond en mousse qui s'ouvre pour former un lit double, et quatre coussins remplis de Dacron. Convient à toute pièce car le confort n'a pas été sacrifié à la diversité d'utilisations. Garni de velours ou de coton dans un choix de coloris.
prix sug. 630.\$ **529.\$**

Causeuse Valentino
Modèle rétro très confortable. Coussins douilletts bourrés de mousse. Bras arrondis et structure en bois franc. Habillé de coton imprimé rouille, brun ou bleu.
prix sug. 616.\$ **519.\$**

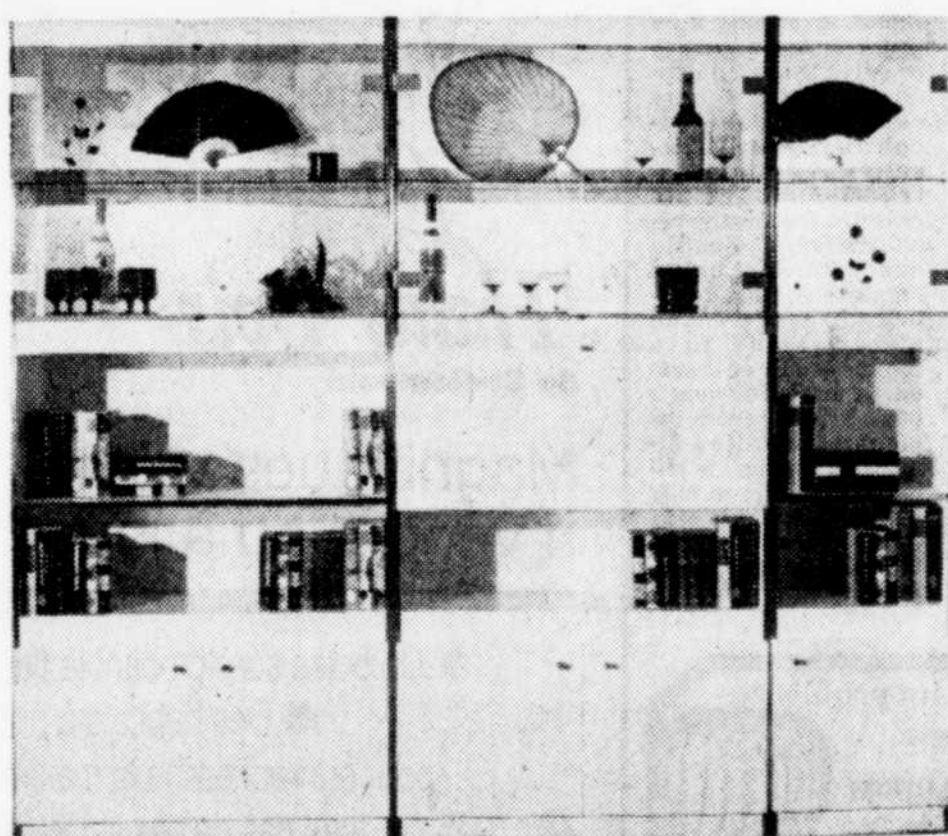
Sofa-lit Flip Flap
Cette causeuse élégante se transforme en un lit très pratique dans les espaces restreints. Cadre en bois franc. Attrayant recouvrement de coton kaki, brun, marine ou blanc cassé, avec ou sans bordure de couleur assortie.
prix sug. 560.\$ **499.\$**

1106, rue St-Jean (Vieux) Québec, 694-1818

solde bi-annuel
du 15 janvier au 21 février

Jusqu'au 21 février, nous vous présentons, pour la première fois, nos nouvelles collections de meubles contemporains à prix réduits.

Un exemple de nos nombreux articles en solde: éléments muraux en mélamine blanche, champagne, amande, grise ou noire, avec éclairage intégré, garnis d'une quincaillerie de laiton ou chrome. Ces meubles, livrés et installés chez vous, portent une garantie d'un an.



tel qu'illustré: \$895

espace contemporain

DÉCORATION INTÉRIEURE
angle boul. hamel & boul. henri IV

871-1114

Pour la 4e fois

Echanges de plants le 2 mai prochain

par Vianney DUCHESNE

Le printemps reviendra, malgré le froid, et il ramènera avec lui la traditionnelle journée d'échanges de plants du SOLEIL en même temps qu'il fera éclore de nouveau la nature.

En effet, mise de l'avant en 1977, la journée d'échanges de plants du SOLEIL est maintenant un événement annuel à l'agenda des amateurs de plantes d'intérieur. Cette année, elle se déroulera le premier samedi du mois de mai, soit le 2 mai, et de 10h à 13h comme d'habitude.

Cet échange vise toujours le même but: offrir aux amateurs de plantes l'occasion de grossir leur collection ou de diversifier les espèces sans avoir à y investir de

l'argent, du moins seulement le strict minimum. C'est aussi une occasion unique de rencontrer des gens qui ont les mêmes préoccupations et d'échanger, dans une ambiance vraiment particulière, idées et amitiés.

Les amateurs de plantes savent qu'il est possible, à partir de boutures de feuilles, de tiges ou de l'enracinement des courants, de multiplier une plante. C'est le produit de cette multiplication que la journée d'échanges permet de troquer pour un autre d'une espèce différente. A titre d'exemple, vous pouvez apporter un coléus et repartir avec une violette africaine.

On peut en profiter aussi pour échanger une plante devenue trop grosse ou dont on veut se débarrasser. Dans tous les cas, le critère de ba-

se demeure la qualité. Nous ne demandons pas aux participants d'investir de l'argent, mais des soins pour apporter une plante en très bonne santé, bien enracinée et exempte d'insectes.

Le nombre de plantes à échanger, pour chacun des participants qui s'inscrira, est fixé à un maximum de cinq dont pas plus de deux de la même espèce. Cela signifie que quelqu'un pourrait apporter deux coléus, deux violettes africaines et un bégonia ou encore cinq plantes différentes. On peut aussi en apporter moins si on le désire. La limite de cinq est un maximum.

Cette limite est imposée pour s'assurer que chacun ne devra pas attendre trop longtemps pour compléter ses échanges. L'an dernier, 360 personnes se sont ins-

crites avec un total de 1,000 plantes et vers 13h, la "journée" était à peu près terminée. Nous visons toujours cet objectif de libérer les derniers participants vers cette heure pour que tous puissent profiter de ce presque premier après-midi de mai.

Les habitués connaissent la formule. Elle sera toujours aussi souple et nous l'expliquerons en détails dans les prochaines semaines. Ce qui est important, pour le moment, c'est de regarder vos possibilités de bouturage et de vous mettre à l'oeuvre. Il reste trois mois et demi pour mener à bien cette tâche. Rappelez-vous que ceux qui apportent les plantes les plus belles, et les plus rares, ont normalement la possibilité de repartir avec des plants de qualité égale.

Pour ceux que ça intéresse, disons que les plantes à fleurs sont très populaires et les jardinières suspendues également. Comme nous le faisait remarquer Mme Marie-Paule Sylvain, de la Société horticole de la ville de Québec, une précieuse collaboratrice depuis le début, on peut même semer dès maintenant pour obtenir de magnifiques plantes au mois de mai. Le bégonia est un exemple de ces plantes qui pourraient alors être en fleurs au moment de l'échange. Voilà une idée qui ouvre la porte à la multiplication des espèces et à bon compte en plus.

Une autre suggestion de Mme Sylvain pour économiser au niveau du contenant: un cache-pot sans trou peut devenir un pot à plante en faisant des trous au fond avec un fer à souder et en leur ajoutant une assiette pour recueillir l'eau de l'égouttement.

Nous vous expliquerons, dans les prochaines semaines, différentes façons de procéder pour multiplier une plante. Mais entre-temps, rien n'empêche ceux qui le désirent de se mettre à l'oeuvre immédiatement et n'oubliez pas surtout d'inscrire la date du 2 mai prochain dans votre agenda. Vous aurez les autres détails bientôt.



L'esthétique du parc immobilier québécois laisse à désirer, selon un professeur de l'université Laval.

Nécessité de protéger le parc immobilier actuel

Il n'y aurait pas à craindre de crise du logement au Québec avant une vingtaine d'années. On devrait donc favoriser les restaurations du stock immobilier actuel au lieu de préconiser la construction de nouveaux logements.

Alors que dans le milieu de l'habitation on parle facilement d'une crise du logement appréhendée, à cause de la faiblesse de la demande et du coût de l'intérêt, M. Dominique Achour, professeur d'économie à l'université Laval, apporte une voix discordante. Il voit les problèmes de l'habitation au niveau de la conservation et de l'entretien du parc immobilier, du retour à la ville de banlieusards aisés, la réorientation des capitaux vers le domaine énergétique et l'augmentation des personnes à faibles revenus comme les personnes âgées et monoparentales.

Les Québécois, selon lui, sont parmi les citoyens les mieux logés au monde d'après les critères qualitatifs et quantitatifs habituels et cela généralement à un coût peu élevé. On s'arme donc pour une guerre vraisemblablement terminée, si on veut combattre une soi-disant crise du logement qu'il considère terminée pour une vingtaine d'années.

Dans une entrevue publiée par la nouvelle revue Municipale, on explique que les problèmes de cet ordre reviendront en 1990-1995 quand les petits-enfants du baby-boom vont à leur tour se constituer en unités familiales. Selon le professeur, les problèmes liés au logement proviennent plutôt du fait que certaines classes de ménages ont des revenus insuffisants et non d'un manque de logement.

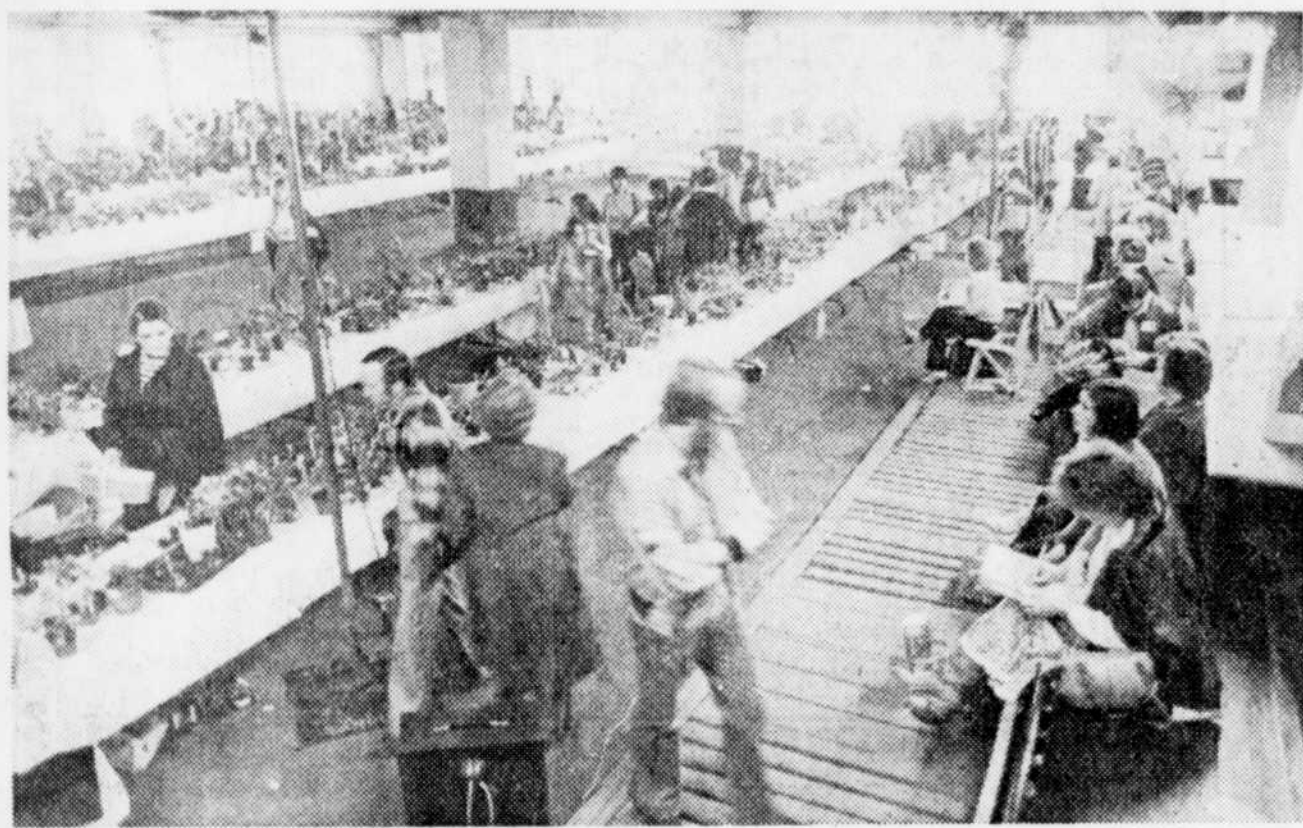
Or, il faut s'attendre à ce que

l'insuffisance de revenus préoccupe de plus en plus de citoyens puisque la population vieillit de plus en plus. Le nombre de familles monoparentales s'accroît sans cesse aussi. Ces deux clientèles vont peser lourd sur la demande de logements sociaux, prévoit M. Achour.

Pour lui, rapporte l'article, une certaine demande est en train de s'accumuler présentement et quand elle se manifestera, elle entraînera une augmentation massive de la construction avec tous les inconvénients que cela comporte, notamment une hausse du prix des loyers. Il serait plus prudent, alors, à cause d'une baisse relative de la formation des ménages naturels, d'aider le vieux stock pour deux ou trois ans et essayer d'ajuster le parc immobilier actuel au lieu de favoriser de nouvelles mises en chantier.

Au Canada, le plus grand nombre de logements à restaurer se trouvent au Québec. Tout de même, la restauration domiciliaire y pèse et le programme provincial Logivivre n'a pas encore réussi à prendre son envol malgré qu'on l'ait rendu public depuis près d'un an maintenant. Par contre, la majorité des logements possèdent les installations élémentaires comme l'eau courante et les équipements sanitaires.

Pour sa part, M. Achour déclare que s'il y a un problème de qualité, il n'est pas structurel. Il ajoute qu'en général nos logements sont très mûrs. Ce qu'on met peut-être sur la structure, on ne le met pas sur l'esthétique et s'il y a une chose qu'il reproche à notre immobilier c'est d'être particulièrement laid et, à ce chapitre, de ne pas s'améliorer.



La journée d'échanges de plants du SOLEIL, c'est le choix parmi des centaines de plantes intérieures.

Le Soleil, Jean Vallières

Des meubles qui s'ajustent aux nouvelles habitations

Il faudra s'attendre à voir de plus en plus sur le marché des meubles qui devront moins d'espace, sans sacrifier le confort et la durabilité, tandis que les modules seront de plus en plus populaires à cause de leur polyvalence. En tout cas, ce sont là quelques-unes des constatations qui ont été faites au Salon du meuble de Toronto qui s'est déroulé du 11 au 14 janvier.

Le coût de l'habitation entraîne, pour les nouveaux ménages, la nécessité d'économiser l'espace, tant en appartement qu'en maison individuelle. Les fabricants de meubles ont réagi à ce facteur. Ainsi, on voit un plus grand nombre de causeuses et de petits sofas sur le marché, d'autres meubles occupent plus d'espace vertical qu'horizontal tandis que ceux d'appoint pour occuper un espace autrefois perdu (comme un coin) croissent sans cesse.

Le consommateur voit aussi diminuer la part de son revenu à consacrer à l'achat de meubles. Il opte donc pour un style "évolutif", c'est-à-dire qu'il pourra compléter au cours des années au fur et à mesure que ses besoins grandiront et que son revenu s'améliorera. En ce sens, un jeune créateur montréalais, François Boulet, a conçu un mobilier de chambre qui peut se transformer à volonté. Le mobilier, fabriqué par le Groupe Nantel de l'Annonciation, possède des tiroirs réversibles et toutes les pièces de tissu sont amovibles pour être remplacées en tout temps, ce qui prolonge la durée d'utilisation.

4 critères de base

Le Conseil canadien des fabricants de meubles explique que les créateurs répondent à quatre besoins fondamentaux du consommateur:

meilleure utilisation de l'espace disponible, la conservation de l'énergie, l'expression de l'individualité de chacun et la qualité.

Plusieurs styles permettent d'économiser de l'espace comme ces petits pupitres ou secrétaires qui, en plus d'être décoratifs, ajoutent une surface de travail à une chambre à coucher, à un salon, à une salle à dîner ou à toute autre pièce. Le choix des modules muraux pour le rangement ou l'étalage s'allonge. Il y a aussi une prolifération de ces "centres de loisirs" pour recevoir téléviseur, radio, stéréo, bar ou autre.

La tendance vers l'ameublement modulaire est de plus en plus forte, selon le conseil. Le consommateur y trouve versatilité et économie d'espace grâce à des meubles très flexibles. Le mobilier à usages multiples continue aussi de gagner du terrain.

Un lit dont la tête bascule pour appuyer le dos d'un lecteur et qui, en plus, contient un espace de rangement, est un exemple de ce type de mobilier.

Des meubles qui demandent moins d'entretien sont disponibles pour ceux qui ont moins de temps à leur consacrer; des tissus sont traités contre les taches et d'autres pour résister mieux aux rayons solaires dans les maisons où on met cette énergie à profit. Les lits d'eau traditionnels ou les nouveaux lits dits "hybrides" incorporent souvent un système de chauffage qui facilite le sommeil dans une pièce plus fraîche.

Le cachet personnel demeure la base de la décoration réussie. Un mouvement de plus en plus populaire est de meubler sa maison dans un style eclectique, c'est-à-dire en mariant plusieurs styles dans une pièce ou dans la maison. On adopte une attitude plus décontractée en décoration, ce qui débouche sur un style plus personnel à condition de compléter des ensembles avec goût.

On peut donc trouver une table à dîner contemporaine avec

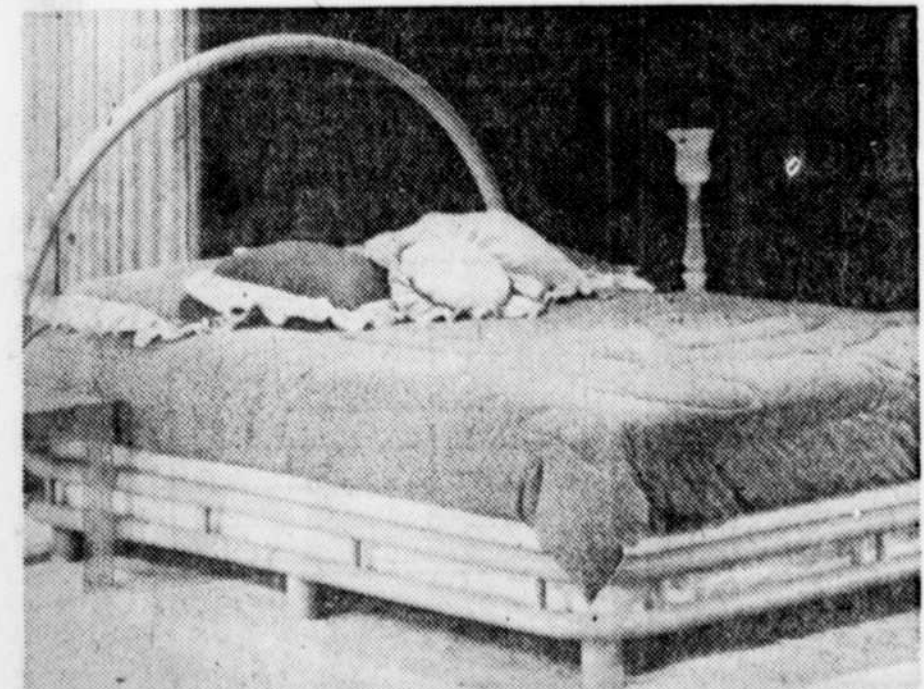
surface en verre posée sur une base de laiton avec des chaises Georgian; un imprimé géométrique sur un sofa provincial français; des fauteuils Régence à côté de tables de verre ou d'acrylique. On crée une ambiance internationale en faisant appel à des accessoires d'origine exotique et de fabrication locale.

La couleur

En général, les couleurs demeurent dans la gamme des tons pâles et romantiques. Les teintes pastel comme le rose, le vert pomme, le bleu argenté, le pêche pâle, l'abricot et le jaune banane, accentuées de tons foncés, sont populaires. Le noir et le blanc reviennent comme tons neutres. Les tissages jacquards sont très en demande de même que les velours synthétiques et les imprimés de coton. Des coussins plus moel-

leux et une silhouette arrondie pour les sofas et fauteuils demeurent très importants. L'usage de miroirs et d'éclairage indirect revient pour rehausser et agrandir l'espace.

Le consommateur cherche de beaux meubles, fonctionnels, confortables et durables. En somme, il en veut pour son argent. À ce sujet, le conseil note que les manufacturiers canadiens sont reconnus pour l'excellence de la construction, leurs accessoires décoratifs recherchés et la qualité des matériaux qu'ils emploient. Plus de fabricants se servent de matériaux de luxe comme le cuir et le suède. Le marbre revient à la mode pour revêtir les meubles de salle à dîner et d'appoint; le laiton est de plus en plus utilisé; la broderie et la dentelle connaissent une renaissance en popularité.



Un lit invitant et peu encombrant aux lignes pures des Industries Amisco de L'Islet.

Si vous avez un problème de CONDENSATION ou de BUÉE dans les fenêtres NOUS AVONS LA SOLUTION!

Nous pouvons régler ces problèmes d'humidité. Assurez-vous d'un confort permanent ou foyer, consultez un spécialiste.

RESIDENTIEL - COMMERCIAL

OVILA GARNEAU ENR. 661-6025
Entrepreneur général

BEAUPORT
364 rue Seigneuriale, près de la rue Nordique
663-7585
CAP-ROUGE
4507 Promenade Des Soeurs
663-7585

drouin & parent
CONSTRUCTION INC.

Un soleil à soi...

terrains seuls à vendre un peu partout
résidentielle / commerciale / industrielle / rénovation / restauration

Les Hauts Bois
de St-Romuald

Magnifiques villas à vendre ou à louer

- Un boisé surplombant le fleuve St-Laurent
- Des habitats à nul autre pareil... pour qui recherche la maximum de confort, à deux pas de ses activités quotidiennes.
- Voilà bien "Les Hauts Bois de St-Romuald"

LOCATION

- Maison de ville: **\$550** par mois
- Maisons jumelées: **\$650** par mois
- SPECIAL - 4 1/2 pièces: **\$450** par mois

839-7745 (jour)
839-0386 (soir)

Négociations

Les métallos choisissent l'IOC comme cible

par
Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Cette année encore, c'est la Compagnie minière IOC qui sera la cible des négociateurs syndicaux pour établir le contrat-type de la prochaine convention collective de travail des 10,000 métallos de la région à l'emploi de l'Iron Ore, de la Wabush Mines, de Québec-Cartier et de Sidbec-Normines.

Cette décision a été prise hier midi, à l'issue d'une réunion de coordination des représentants des 22 locaux syndicaux impliqués dans la négociation du fer. Négociation qui débutera véritablement dès lundi matin.

Invités à commenter pourquoi ils s'attaquaient à l'Iron Ore alors que celle-ci vient tout juste d'annoncer

650 mises à pied et une réduction draconienne de sa production, M. Clément Godbout et M. Lawrence MacBrearty, dirigeants du Syndicat des métallos, ont expliqué:

"Quand il y a un cancer, on coupe le cancer. On a décidé de s'attaquer à l'Iron Ore parce que leur dossier au niveau des relations de travail est mauvais. A ce seul chapitre, au cours des dix dernières années, l'Iron Ore a effectué 394 congédiements disciplinaires. Contre dix à la Québec-Cartier et huit à la Wabush Mines".

Ils ont précisé, de plus, que malgré sa réduction de production, l'Iron Ore demeure une entreprise riche et rentable ayant réalisé \$95,7 millions de profits en 1979 et déjà \$48,8 millions pour les neuf premiers mois de l'année 1980.

Enfin, ils croient que les 2,500 travailleurs à

l'emploi de l'Iron Ore à Labrador City conservent un pouvoir de négociation "énorme".

Des négociations "dures"

C'est avec un certain optimisme que les métallos s'apprêtent à négocier: "Nous croyons que les négociations de 1981 nous permettront de corriger les mauvaises relations de travail qu'ont trop longtemps alimentées certaines compagnies", a encore dit M. Clément Godbout.

Quant aux mises à pied effectuées par l'Iron Ore et qui touchent plus de 1,050 travailleurs depuis l'été dernier jusqu'à la mi-mai, elles ne constituent pas un élément d'inquiétude chez les métallos:

"Nous allons négocier fermement de bonnes conventions collectives et il n'est pas question de négocier à rabais", a précisé pour sa part M. Lawrence MacBrearty.

Et M. Clément Godbout d'ajouter: "On va être 'tough' à la table de négociation".

Parmi les clauses majeures qu'entendent négocier les métallos, il en est une qui est prioritaire. C'est celle de la sécurité d'emploi et de revenu. Et les négociateurs syndicaux ont déjà averti qu'ils ne signeraient aucune convention tant que cette clause ne serait pas obtenue.

Pour prévenir d'éventuelles mises à pied, les métallos entendent obtenir un régime de prestations supplémentaires au chômage d'une durée de deux ans: soit \$60 par semaine pendant la durée d'admissibilité aux prestations de l'assurance-chômage et, ensuite, une somme égale au maximum des prestations de l'assurance-chômage quand celle-ci sera épuisée. Ce régime serait financé, proposent les métallos par des cotisations patronales de 10 cents par heure travaillée et versée à une caisse ad hoc.

Le scénario de 1978

L'intention des métallos de s'en prendre plus particulièrement à elle, ne semble pas étonner outre mesure la Compagnie minière IOC.

Un porte-parole de l'entreprise, M. Jean-Pierre Maltais, a dit au SOLEIL:

"Cela ne change rien à nos stratégies de négociation et à nos objectifs".

Toutefois, un certain sentiment d'inquiétude

commençait à régner en ville, hier après-midi, où de nombreuses personnes redoutent l'effet d'une grève prolongée de l'Iron Ore, comme en 1978 où le débrayage s'était prolongé quatre longs mois.

Du côté de la Compagnie minière Québec-Cartier, M. Bruno Boisé a affirmé au SOLEIL que la négociation se passerait bien et que, sans doute, la Québec-Cartier et les métallos

seraient les premiers à signer un accord.

Si c'était le cas, les autres compagnies s'aligneraient ensuite sur le contrat de la Québec-Cartier. Comme en 1978.

Motion aux Communes

Par ailleurs, les Communes sont convues à l'unanimité, hier, de demander au

ministre de l'Emploi, M. Lloyd Axworthy, d'élaborer aussi rapidement que possible des programmes d'emploi afin de venir en aide aux travailleurs du Québec sur le point d'être licenciés par la compagnie Iron Ore.

Les efforts répétés du député libéral du comté de Manicouagan, M. André Maltais, en vue d'obtenir l'appui

unanime nécessaire à l'adoption de sa motion ont finalement été fructueux après deux tentatives similaires plus tôt cette semaine.

La Wabush nie fermer cet été

SEPT-ÎLES (JDF) — Dans un communiqué de presse émis hier matin, M. William B. Muloin, directeur général des mines Wabush, a démenti la nouvelle publiée mardi matin dans LE SOLEIL à l'effet que l'entreprise sise à Pointe-Noire produirait 5,2 millions de tonnes de boulettes cette année et procéderait pas conséquent à une fermeture d'environ quatre semaines au mois de juillet.

M. Muloin a précisé qu'il n'y a actuellement aucun projet de fermeture cet été. Il mentionne qu'en raison des conditions économiques incertaines en 1981, le niveau de production annuel de six millions de tonnes pourrait éventuellement être modifié au cours de l'année.

Précisons que le journal LE SOLEIL tenait son information du directeur général du plan

de boulage de Pointe-Noire, M. André Demers. Et jusqu'à mercredi, M. Demers confirmait les informations du SOLEIL aux autres médias de la région.

De plus, selon M. Alban Blanchard, président du local 6254 du Syndicat des métallos, les dirigeants syndicaux des métallos à l'emploi de la Wabush Mines avaient été avertis eux aussi, mercredi, d'une éventuelle réduction de production et d'une éventuelle fermeture estivale.

Jeudi ces mêmes dirigeants syndicaux étaient convoqués à une seconde réunion où étaient démenties les décisions annoncées la veille. Quelques heures plus tard, M. William B. Muloin émettait un communiqué de presse pour démentir toutes les informations publiées ou diffusées en début de semaine.

Les annonces classées, un supermarché de bonnes affaires!
LE SOLEIL
647-3311

AVIS

Avis est, par les présentes, donné que le 20e jour de décembre 1979, sous le no 322327, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Beauce un contrat de vente, cession et transport par D.G. Comp Inc., à la Banque de Nouvelle-Ecosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes actuels ou futurs dudit D.G. Comp Inc.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 13e jour de janvier 1981.

LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE.

La table musicale

Pour bien ranger son son, Zip a conçu la table musicale. Melamine blanche, chêne, blanche avec chantreйн chêne.

\$119

Zip le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tél.: 871-2221

COLLÈGE JÉSUS-MARIE DE SILLERY
2047, CHEMIN SAINT-LOUIS
QUÉBEC, CANADA G1T 1P3
527-4113

EXAMENS D'ADMISSION
LE 24 JANVIER

PRIMAIRE (5e et 6e année): 9 heures
SECONDAIRE I-II-III-IV-V: 13 heures

Pour informations: primaire 683-7389
secondaire 527-3927
ou 527-4113

moelleux

ÉMILIE ROCHETTE
La maison du tapis à Québec

555, de la Couronne
529-4164

AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE SAINTE-FOY

COURS DE PILOTAGE I
280-901-75
(pour opérer des avions légers)

COLLÈGE DE SAINTE-FOY
Education des Adultes

- Durée du cours: 90h. (lundi et mercredi de 19h00 à 22h00)
- Début du cours: le lundi 9 février 1981
- Coût: 10 dollars d'inscription
- Inscription: au Collège de Sainte-Foy avant le 2 février 1981
- Information: 657-3710

EDUCATION DES ADULTES
COLLÈGE DE SAINTE-FOY
2410, CHEMIN SAINTE-FOY
QUÉBEC, G1V 1T3

UNE PREMIERE A QUEBEC!

CAA auto-école

L'UNIVERSITE DE LA BONNE CONDUITE

L'AUTO-ECOLE DU CLUB AUTOMOBILE DU QUEBEC VOUS OFFRE DES COURS DE PERFECTIONNEMENT DE LA CONDUITE "SUR GLACE"...

Vous voulez parfaire votre façon de conduire, surtout lorsque vous utilisez votre voiture durant l'hiver? Profitez de ces COURS SPECIAUX:

2 heures de théorie — 2 heures de pratique... et le tour est joué!

NOUS DEBUTERONS DES LE LUNDI 19 JANVIER A 19 HEURES AVEC UN

PRIX SPECIAL D'INTRODUCTION: \$25.00 (quantité d'inscription limitée à 30)

Pour vous inscrire, téléphonez à 653-1256 ou rendez-vous au 2,600, BOUL. LAURIER, STE-FOY (entre les deux centres d'achats) ou 2565, BOUL. STE-ANNE (Edifice Canadian Tire) 663-2277

Aussi, nous organisons pour vous des cours d'initiation à la mécanique... fini le temps de "ma voiture", mystérieuse inconnue!

VENTE

TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN EST RÉDUITE DE 10% À 50%

SAVON SCANDINAVE

CENTRE LAVOISIER, 1990, Boul. Charest ouest, Sainte-Foy, Q.C. Tél.: 683-3429.

faut pas se faire avoir

La constitution, c'est un contrat qui nous appartient à nous autres aussi. Seul un contrat négocié avec le Québec est acceptable. Ottawa doit revenir à la table pour négocier... et s'entendre avec le Québec.

Québec

LA PLUS GRANDE VENTE DE FOURRURE de l'année!

l'aliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH



RABAIS DE \$100 A \$1000 SUR 8 LOTS DE FOURRURES

Grandeurs désassorties dans certains modèles et couleurs. Corrections d'ajustage gratuites. Garantie d'un an avec police d'assurance. Entreposage gratuit la première année.

RABAIS DE \$100 ET PLUS

Jaquettes en Mouton de Mongolie ou Mouton Shagg teint.

Valeur \$299
Spécial: \$159

Manteaux en Agneau rasé teint brun.

Valeur \$499
Spécial: \$399

Pour hommes, paletots en Agneau rasé teint brun.

Valeur \$499
Spécial: \$399

Manteaux en têtes de Chat sauvage.

Valeur \$699
Spécial: \$599

Pour hommes, paletots en têtes de Chat sauvage.

Valeur \$799
Spécial: \$699

Manteaux en Opossum Américain naturel.

Valeur \$1099
Spécial: \$999

Manteaux en Renard bleu naturel.

Valeur \$1299
Spécial: \$1199

RABAIS DE \$300 ET PLUS

Manteaux en queues de Vison ranch naturel.

Valeur \$1099
Spécial: \$799

Pour hommes, paletots en Borrego teint ornés.

Valeur \$1099
Spécial: \$699

Manteaux en Rat musqué naturel.

Valeur \$1299
Spécial: \$999

Pour hommes, paletots en Chat sauvage naturel.

Valeur \$1299
Spécial: \$999

Manteaux en pattes de Swakara teint ornés.

Valeur \$1499
Spécial: \$1199

Manteaux en Rat musqué naturel.

Valeur \$1599
Spécial: \$1299

Manteaux en Blaireau naturel, peaux chevronnées.

Valeur \$1599
Spécial: \$1299

Pour hommes, paletots en Castor à long poil naturel, peaux allongées.

Valeur \$1799
Spécial: \$1499

Manteaux en Vison naturel, peaux entières.

Valeur \$1999
Spécial: \$1699

\$400 DE RABAIS

Manteaux en têtes de Renard roux naturel.

Valeur \$899
Spécial: \$499

Manteaux en têtes de Loup naturel.

Valeur \$899
Spécial: \$499

Un manteau en Viscacha teint orné.

Valeur \$1199
Spécial: \$799

Manteaux en Chat sauvage naturel ou lustré.

Valeur \$1499
Spécial: \$1099

Manteaux en Rat musqué teint.

Valeur \$1699
Spécial: \$1299

Manteaux en Bassarisk naturel.

Valeur \$1799
Spécial: \$1399

Pour hommes, paletots en Chat sauvage naturel, lustré.

Valeur \$2399
Spécial: \$1999

Manteaux en Mouton de Perse gris naturel ou teint.

Valeur \$2799
Spécial: \$2399

Manteaux en Peludos naturel.

Valeur \$4199
Spécial: \$3699

RABAIS DE \$500 ET PLUS

Manteaux en Bassarisk naturel.

Valeur \$2599
Spécial: \$2099

Manteaux en Castor rasé des Réserves du Québec.

Valeur \$2799
Spécial: \$2299

Manteaux en Loutre Canadienne rasée.

Valeur \$2799
Spécial: \$2299

Manteaux en Phoque d'Alaska teint matara.

Valeur \$2899
Spécial: \$2399

Manteaux en Loutre Canadienne à long poil.

Valeur \$3099
Spécial: \$2599

Pour hommes, paletots en Chat sauvage peaux allongées.

Valeur \$3199
Spécial: \$2499

Manteaux en Loup du Montana naturel.

Valeur \$3199
Spécial: \$2699

Manteaux en Peludos naturel.

Valeur \$4199
Spécial: \$3699

Manteaux en Castor à long poil naturel ou lustré.

Valeur \$1999
Spécial: \$1399

RABAIS DE \$600 ET PLUS

Manteaux en Castor à long poil naturel ou lustré.

Valeur \$1999
Spécial: \$1399

Manteaux en Chat sauvage naturel ou lustré peaux entières.

Valeur \$1899
Spécial: \$1299

Manteaux en queues de Vison naturel ornés de Vison.

Valeur \$1599
Spécial: \$999

1 manteau en Mouton broadtail (Swakara) teint noir.

Valeur \$2399
Spécial: \$1799

Manteaux en Pattes de Vison naturel ornés de Vison.

Valeur \$2599
Spécial: \$1999

Manteaux en Renard des Prairies naturel, peaux allongées.

Valeur \$2399
Spécial: \$1799

Manteaux en Chat-Lynx (bobcat) naturel.

Valeur \$2999
Spécial: \$2399

Pour hommes, paletots en Vison demi-buff naturel, peaux entières.

Valeur \$3199
Spécial: \$2499

Manteaux en Loutre naturelle à long poil ou rasée et lustrée.

Valeur \$2699
Spécial: \$1999

\$700 DE RABAIS

Manteaux en Loutre naturelle à long poil ou rasée et lustrée.

Valeur \$2699
Spécial: \$1999

Manteaux en Vison pastel ou ranch foncé naturel, peaux allongées.

Valeur \$2599
Spécial: \$1899

Manteaux en Vison naturel pastel ranch ou dark.

Valeur \$2999
Spécial: \$2299

Manteaux en Renard roux naturel, flancs enlevés et peaux allongées.

Valeur \$3099
Spécial: \$2399

Pour hommes, 1 paletot en Loutre à long poil naturel.

Valeur \$2699
Spécial: \$1999

Manteaux en Vison Black Glama naturel. Petits mâles, peaux allongées.

Valeur \$5899
Spécial: \$4499

Manteaux en Renard rasé et lustré.

Valeur \$2299
Spécial: \$1399

Un manteau en Phoque d'Alaska teint noir.

Valeur \$2499
Spécial: \$1499

Manteaux en Castor rasé naturel ou lustré.

Valeur \$2299
Spécial: \$1399

RABAIS DE \$900 ET PLUS

Manteaux en Castor rasé et lustré.

Valeur \$2299
Spécial: \$1399

Un manteau en Phoque d'Alaska teint noir.

Valeur \$2499
Spécial: \$1499

Manteaux en Castor rasé naturel ou lustré.

Valeur \$2699
Spécial: \$1799

Manteaux en Chat sauvage naturel lustré ou teint tanuki, peaux allongées.

Valeur \$2999
Spécial: \$2099

1 manteau en Lynx Canadien naturel.

Valeur \$4699
Spécial: \$3799

Manteaux en Vison Black Glama naturel. Petits mâles, peaux allongées.

Valeur \$5899
Spécial: \$4499

Manteaux en Renard rasé et lustré.

Valeur \$2299
Spécial: \$1399

Un manteau en Phoque d'Alaska teint noir.

Valeur \$2499
Spécial: \$1499

Manteaux en Castor rasé naturel ou lustré.

Valeur \$2299
Spécial: \$1399

RABAIS DE \$1000 ET PLUS

Manteaux en Renard de Magellan naturel peaux allongées.

Valeur \$2799
Spécial: \$1499

Manteaux en Loutre à long poil du Labrador, naturelle.

Valeur \$3999
Spécial: \$2999

Manteaux en Chat-Lynx du Montana naturel.

Valeur \$4299
Spécial: \$2999

1 manteau en Mouton broadtail (Swakara) teint noir orné de Renard teint noir.

Valeur \$3299
Spécial: \$1999

Manteaux en Vison Black Glama naturel, peaux femelles allongées.

Valeur \$6499
Spécial: \$4999

1 manteau en Martre de Russie teinte, peaux allongées.

Valeur \$6599
Spécial: \$5599

Un manteau en Martre de Roche naturelle, peaux allongées.

Valeur \$7499
Spécial: \$5799

Manteaux en Vison véritable, naturel.

Valeur \$6999
Spécial: \$5999

Manteaux en Renard rasé et lustré.

Valeur \$2299
Spécial: \$1399